



**LES DRAVEURS
LOGENT
UN PROTÉT**

Les Castors trionphent 6-4

En amassant cinq passes hier soir, le défenseur Paul Boutilier s'est hissé en tête des compteurs du tournoi à la ronde de la LHJMQ avec un total de 16 points.

— D 1

1 million \$ de taxes à récupérer

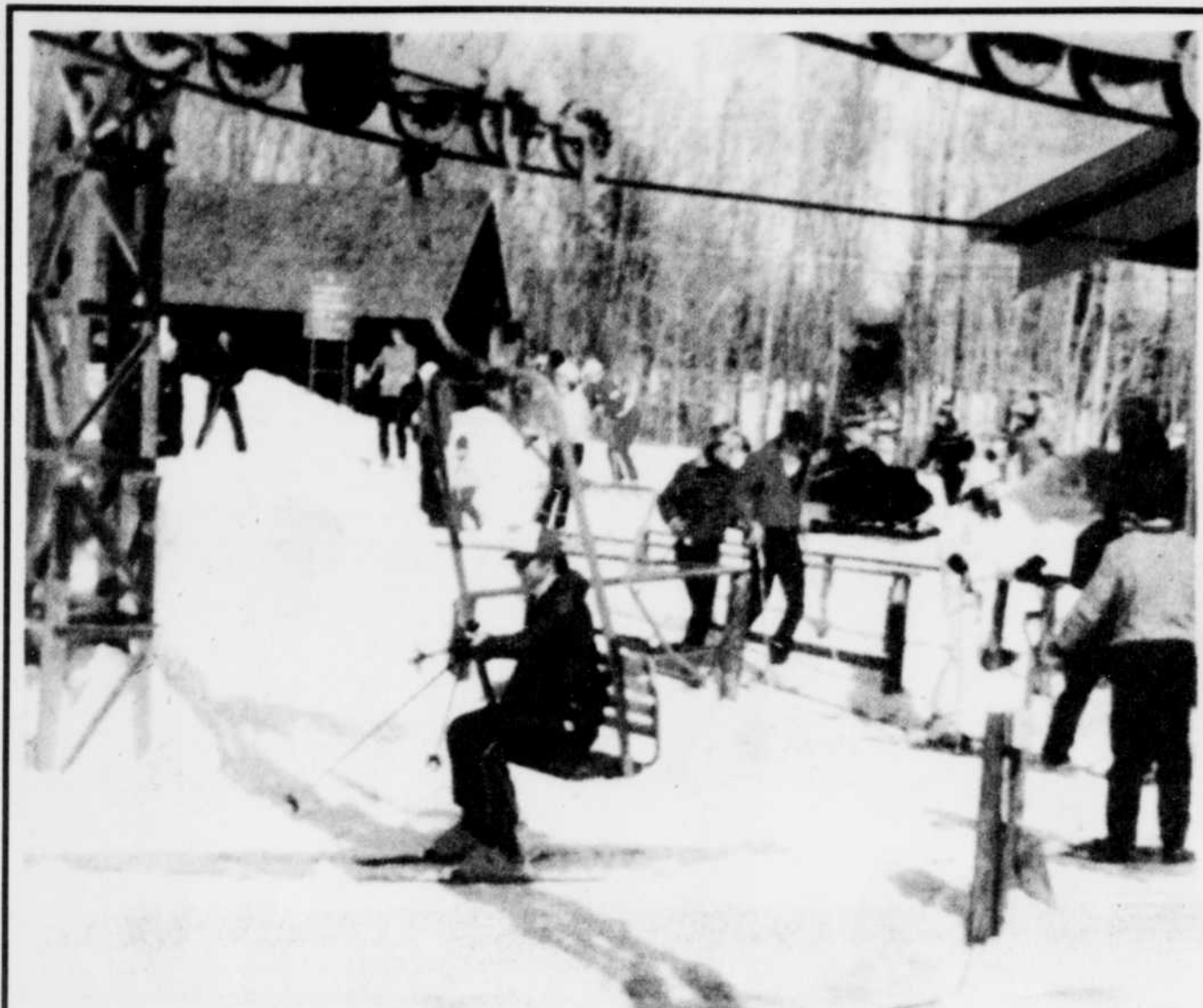
Rock-Forest menace de vendre des propriétés

— A 4

la tribune

73e ANNÉE — No 28 — 36 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, JEUDI 25 MARS 1982 —

(SAMEDI 60*) 35¢
Livraison à domicile
\$2.15 par semaine



De mémoire de propriétaires de centres de ski alpin en Estrie, jamais on a connu une saison

aussi bonne que celle qui règne depuis le début décembre.

Une saison de ski sans précédent

— A 6

bonne journée !

TEMPÉRATURE—
NUAGEUX: 6° C.
DEMAIN: PLUIE

C-2

MEXIQUE—
NOUVELLE OFFENSIVE
DIPLOMATIQUE EN
AMÉRIQUE CENTRALE

C-6

CANADA—
L'OPPOSITION
CONDAMNE L'ATTITUDE
D'OTTAWA ENVERS LES
RÉGIMES TOTALITAIRES

B-7

QUÉBEC—
DES ÉLECTIONS DES
1983 SELON RYAN

A-9

- ARTS et DIV..... C-8
- DÉCÈS..... C-6
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-4
- VIVRE EN '82..... C-7

à la cantonade

Est-ce la faute d'Ottawa si le gouvernement québécois est moins populaire?

—O—

Les plongeurs sont plus rassurés quand ils sont munis de Cousteau.

—O—

Si des élections générales étaient déclenchées, combien de partis refuseraient de se présenter?

—O—

L'Amérique Centrale est située entre la gauche et la droite.

• Les casinos

Une pluie de mots... une goutte d'action

(Réjean Beaudoin) — B 1

La comète frappera-t-elle?

LONDRES — Il existe une mince chance, une sur 2 millions, qu'une comète baptisée "Swift-Tuttle" s'abatte sur la Terre cette année, causant le pire désastre depuis la disparition des dinosaures et tuant des centaines de millions de personnes. Si la collision survenait, les effets seraient bien plus considéra-

bles que ceux de la plus forte explosion nucléaire: un cratère d'une vingtaine de kilomètres et un cercle de destruction de plus de 300 kilomètres. Si la comète tombait dans un océan, une immense colonne de fumée se répandrait avant de recouvrir la moitié de la planète et bloquer les rayons du soleil.

Une tentative d'extorsion échoue

La femme du gérant s'enfuit

MONTREAL (PC) — Une tentative d'extorsion s'est terminée mercredi en queue de poisson, personne ne s'étant présenté au rendez-vous pour toucher une rançon de \$100,000 consentie aux ravisseurs de la femme d'un gérant de la Banque Nationale du Canada.

Mme Micheline Dénomme, 33 ans, mère de deux enfants a d'ailleurs elle-même faussé compagnie aux gunmen qui la surveillaient à peu près au moment où son mari tentait de livrer l'argent aux ravisseurs.

Deux suspects étaient par ailleurs interrogés par les policiers de Laval, en banlieue nord de la métropole, après avoir été appréhendés à proximité de l'endroit où était détenue Mme Dénomme depuis les petites heures du matin.

C'est vers quatre heures dans la nuit de mardi à mercredi que quatre individus armés et masqués ont fait irruption dans la maison de la famille Dénomme a déclaré un porte-parole policier.

Sous la menace des armes, le père et ses deux jeunes garçons, Charles, 8 ans et François, 12 ans, ont été conduits au sous-sol pour y être solidement ligotés.

Pendant ce temps, deux des malfaiteurs disparaissaient en compagnie de la femme.

Les ravisseurs avaient informé le gérant de banque qu'il ne reverrait sa femme vivante qu'en versant une rançon de \$50,000.

Après avoir été libéré de ses liens, le gérant se rendit à la banque vers neuf heures du matin, où il apprit par un appel téléphonique que la rançon exigée était désormais de \$100,000.

On lui signifia également qu'il devrait se rendre à une cabine téléphonique située à l'entrée du pont Champlain, pour y recevoir de nouvelles instructions.

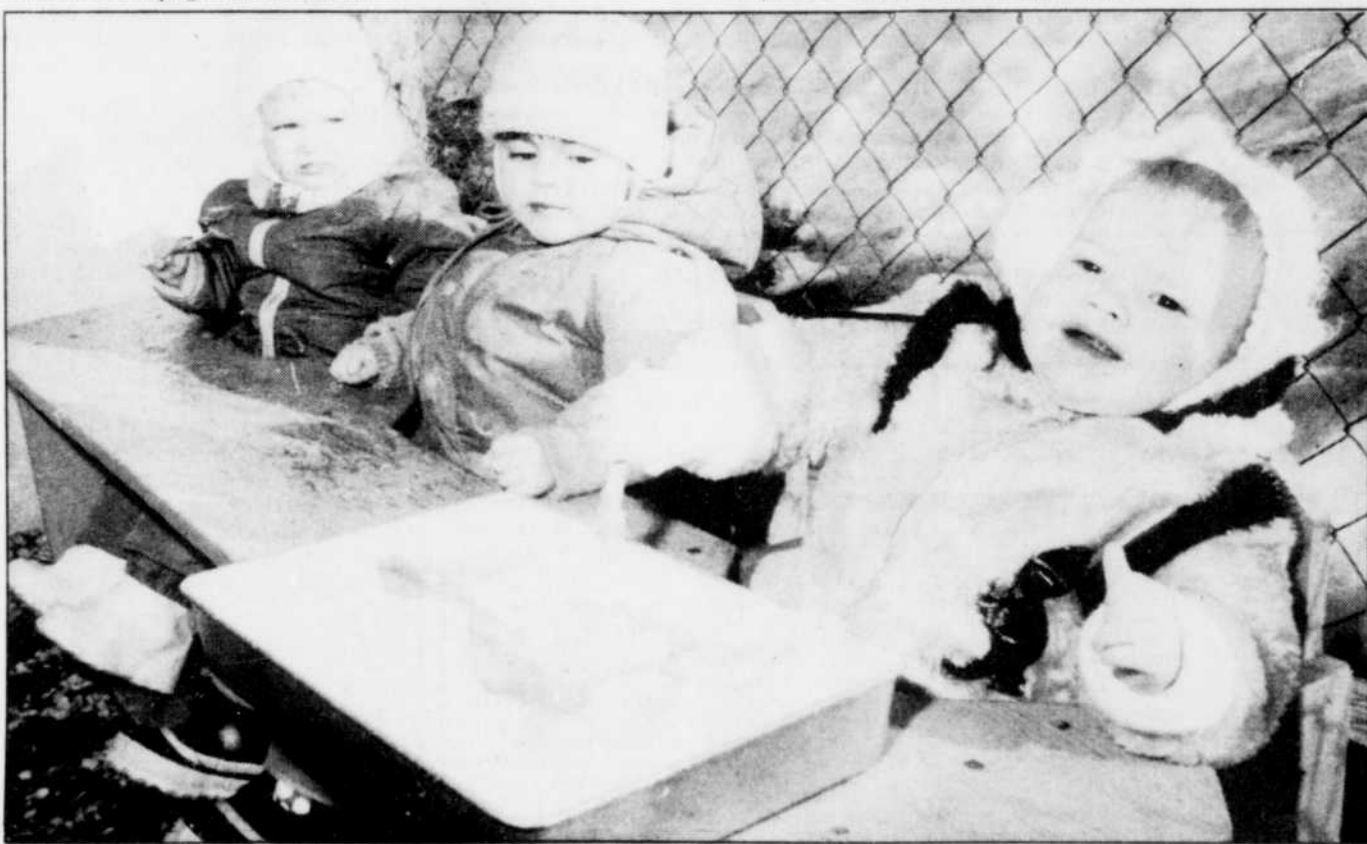
A cet endroit, un message manuscrit lui fit connaître l'endroit où il devrait remettre l'argent, soit une bretelle de sortie de l'autoroute 220 dans l'ouest de la métropole.

Parvenu dans ce secteur, il attendit en vain que les ravisseurs prennent contact. Au bout d'un certain temps, il regagna la banque, personne n'étant venu au rendez-vous.

C'est à son bureau qu'il apprit que sa femme avait réussi à prendre la fuite et qu'elle était au poste de police saine et sauve.

Malgré ses menottes, Mme Dénomme avait pu fausser compagnie à ceux qui la séquestraient dans un logement de Saint-Léonard, en banlieue nord de Montréal.

Plus tard, la police s'est rendu au domicile des Dénomme pour y libérer les deux garçons.

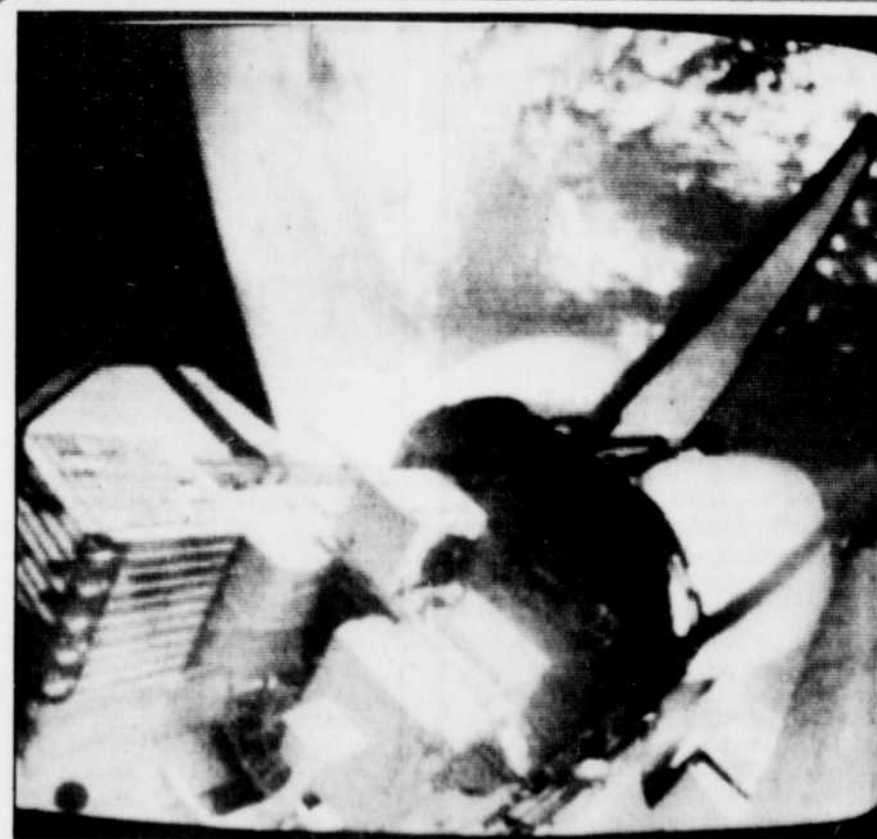


Une sucrée de bonne garderie...!

Toute une partie de sucre que celle à laquelle les jeunes enfants de la garderie Passe-Partout, à Rock-Forest, ont été conviés, hier, en cette magni-

fique journée de printemps. L'occasion rêvée pour cette joyeuse marmaille de se sucrer le bec à volonté...!

(Photo La Tribune par Claude Foulain)



La navette spatiale Columbia telle que filmée par une caméra de télévision fixée au bras canadien. Il est possible de distinguer le cargaison du "camion de l'espace" par les panneaux ouverts. En arrière-plan, la courbure de la Terre.

(Laserphoto AP)

• La 3e journée dans l'espace

Malades... et plombiers

HOUSTON, Texas (AFP) — Nauséux, victimes du mal de l'espace, Jack Lousma et Gordon Fullerton, les deux astronautes de Columbia, ont suivi mercredi, sur les conseils du centre de contrôle de Houston, un programme allégé pour leur troisième journée dans l'espace.

En fait, ils ont entrepris mercredi ce qui était à leur plan de vol pour jeudi et feront l'inverse aujourd'hui. Seule différence: l'obligation qu'ils ont eue de se transformer en plombiers pour tenter de régler le fonctionnement complexe des toilettes, tombées en panne au début de la matinée.

Le système de ramassage des excréments n'est en rien comparable à ce qui existe sur terre. D'une part il doit fonctionner en apesanteur. D'autre part, étant donné qu'il n'est pas question de rejeter quoi que ce soit dans l'espace, tout doit être gardé, déshydraté pour les matières solides, traité chimiquement pour éviter les bactéries et les odeurs.

Enfin les deux hommes doivent placer leurs pieds dans des étriers ou boucler une ceinture spéciale pour éviter de flotter faute de gravité.

Les plombiers de l'espace n'avaient pas réglé la question avec satisfaction en fin de matinée mercredi et le retour à la méthode des sacs de plastique, plus prosaïque et moins soumise aux aléas de la technique, n'était plus exclue. Il est évident qu'elle sera difficile à utiliser lorsque la navette aura 4 ou 7 membres d'équipage pour des missions de quinze jours à un mois.

Astronautes, plombiers, navigateurs, techniciens, mais aussi scientifiques, Jack Lousma et Gordon Fullerton ont mis en route mercredi d'autres expériences qui se trouvent à bord: un canon à électrons destiné à mesurer l'impact sur le champ électrique ambiant des changements ainsi provoqués par l'homme à 240 km d'altitude, des appareils pour mesurer les radiations d'ultra-violettes en provenance du soleil, ceux nécessaires à la fabrication en apesanteur de billes de latex susceptibles de servir à acheminer vers les tumeurs cancéreuses les médicaments spécifiques, à mesurer les dimensions des pores des intestins, les blessures dues au glaucome, et plus humblement à calibrer appareils médicaux et scientifiques.

Les deux astronautes se sont, pour la première fois, penchés avec attention sur les boîtes contenant des mites et des abeilles. Ils devaient dire à Todd Nelson, un étudiant du Minnesota qui a imaginé cette expérience, comment elles se comportent en apesanteur.

La défection de deux caméras de bord continue à poser des problèmes à la NASA. Sans elles le bras télémanipulateur canadien ne pourra désarrimer, soulever puis brandir sans risque hors de la soule les appareils destinés à étudier l'environnement autour de Columbia.

C'est pourtant une expérience essentielle pour démontrer que la navette spatiale sera, dans les quinze à vingt ans à venir, un appareil unique pour l'exploitation de l'espace en orbite basse.

La refonte du code de sécurité routière

Le permis de conduire n'est plus garanti à vie

SHERBROOKE — Qu'y a-t-il de sûr ici bas? Cette phrase de consolation par excellence que l'on a entendue maintes fois selon les circonstances, les difficultés, les déceptions du moment a pris une nouvelle dimension avec l'apparition du nouveau Code de la sécurité routière.

De sûr: l'emploi, le mariage, la garantie sur l'automobile, le dernier désodorisant sur le marché, etc.? On ne pourrait parier fort sur le caractère de permanence de l'un ou l'autre des éléments mentionnés.

Même le permis de conduire... un privilège que tous les conducteurs, depuis toujours, considéraient comme un droit acquis au Québec après avoir roulé autour du quartier sous l'oeil vigilant d'un examinateur et après avoir "guessé" les bonnes réponses à un examen écrit où l'important était de connaître au moins la différence entre un feu rouge et un feu vert... donc ce permis de conduire, cette porte ouverte sur toutes les routes du Québec, n'est même plus garantie à vie.

C'est à croire que pour assurer la refonte du code de la route, le législateur s'est inspiré dans les écrits de Plaine l'ancien qui disait que "la seu-

le certitude, c'est que rien n'est certain".

Dans le fond ce n'est pas bête de présenter le permis de conduire comme un privilège car habituellement on ne voudra pas piétiner, abîmer, froisser, injurier, ignorer un privilège; on prendra plutôt tous les moyens pour le conserver; on fera attention; on se tiendra droit, les oreilles aussi, lorsque viendra le temps de s'asseoir derrière le volant.

Le conducteur québécois aura donc l'occasion, à compter du 1er juin, de prouver s'il tient ou non à son permis de conduire car une infraction au code criminel ou le dé-

passement du nombre de points d'incapacité entraînera automatiquement la révocation du permis.

Tout au mieux, le fautif pourra espérer l'émission d'un permis restreint s'il peut prouver que son travail principal nécessite l'utilisation de son automobile.

Quelles sont les infractions au code criminel pouvant aboutir à la révocation du permis? Le sabotage mécanique d'un véhicule automobile, le délit de fuite, la conduite dangereuse, la conduite pendant que la capacité de conduire est affaiblie, le défaut de fournir un échantillon

d'haleine (souffler dans la baloune), la conduite avec plus de 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, le fait de causer la mort ou des lésions corporelles avec un véhicule routier, ou encore un homicide involontaire.

Par contre, il y a toute une série d'infractions assurant l'accumulation de points d'incapacité: dépassement par la droite sur l'accotement (1), dépassement dangereux par la gauche (2), conduite à gauche dans une côte, une courbe (4), dépassement sur ligne continue (2), marche arrière dangereuse (2),

omission de faire un arrêt à une intersection (2), omission de se conformer aux signaux de passages à niveau (2), omission par un chauffeur d'autobus scolaire d'arrêter à un passage à niveau (9), omission d'arrêter lorsqu'un autobus scolaire est immobilisé (9), omission de se conformer à un signal obligatoire (2), omission d'arrêter à un feu rouge (3), vitesse excessive dépassant de 1 à 14 km-heure (1), de 15 à 29 (2), de 30 à 44 (3), de 45 et plus (4), conduite imprudente (4), manquement au devoir du conducteur en cas d'accident (9) et conduite pour un

pari, un enjeu ou une course (6). La révocation du permis obligera le conducteur fautif à se soumettre à de nouveaux examens théoriques et pratiques pour prouver qu'il a recouvré cette aptitude ou un comportement digne de cette confiance qu'on lui renouvellera.

Selon le nombre de révocations, il pourrait y avoir des délais de trois mois à un an avant de pouvoir être admis aux examens.

Décidément il n'y a plus rien de sûr... ou peut-être que si: le législateur a voulu rendre les routes plus sûres!

Les policiers municipaux au rythme de la "petite école"

SHERBROOKE — Dans une salle aménagée au sous-sol du quartier général de la rue Marquette, les policiers municipaux vivent depuis bientôt deux semaines au rythme de la "petite école" du nouveau code de la sécurité routière.

Pour plusieurs routiers de la police — ils sont nombreux à compter dix, 15, 20 ans et même plus de service —, le code représente un nouveau défi, une nouvelle vision de la situation routière et surtout une nouvelle philosophie dans l'application de cet outil de travail que la plupart des intervenants en matière de sécurité routière attendaient impatientement depuis le début des années "70".

"La première réaction des policiers en est une de scepticisme parce que le nouveau code leur enlève tout pouvoir d'arrestation: ils ont l'impression de perdre des droits... mais plus le cours avance, ils constatent que cela a un certain bon sens et ils savent maintenant que tôt ou tard on en serait arrivé là si le code, au fil des ans, avait été adapté à l'évolution de la société" d'expliquer le sergent Normand Mercier qui, avec le sergent Bertrand Jolin, sont chargés d'inculquer les nouveaux préceptes du code.

Depuis deux semaines, les sergents Mercier et Jolin ont rencontré plus d'une centaine de policiers répartis en huit groupes. D'ici quelques jours, ils auront livré le cours d'une durée de dix heures à deux autres groupes pour compléter ce premier enseignement juste avant le 1er avril, date à laquelle les nouveaux règlements et surtout les nouvelles amendes, côté circulation, entreront en vigueur.

Tous les membres de la Police municipale de même que de d'autres corps policiers de l'extérieur auront suivi ce cours. Au quartier général de la Sûreté du Québec, c'est la même atmosphère de cours qui règne.

"La seconde réaction des participants, d'entendre MM. Mercier et Jolin, tout aussi forte que la première... c'est qu'ils le trouvent "raide", sévère; ils constatent que même sans faire de zèle, en appliquant ce code de façon sage, humaine, juste, ils feront mal à quelqu'un... quelque part!"

Le sergent Mercier devait ajouter qu'il y a plusieurs années l'amende pour vitesse excessive était de 25 \$, puis elle a été réduite à 20 \$.

"Dans le temps, tu pouvais gagner 35 \$, 40 \$, 60 \$ par semaine, l'amende représentait donc une bonne partie de la semaine de travail; à venir jusqu'au 1er avril 1982, avec les hausses de salaire des dernières années, l'amende ne

"Les policiers constatent que même sans faire du zèle, en appliquant ce code de façon sage, humaine, juste, ils feront mal à quelqu'un... quelque part!"

— les sergents Mercier et Jolin



Les policiers municipaux effectuent présentement un bref retour sur les bancs d'école afin de se familiariser davantage avec la nouvelle philosophie du code de la sécurité routière.

représentait à peine qu'une heure, une heure et demie de travail ou un peu plus. Il fallait que la punition soit reconsidérée."

Si le nouveau code de la sécurité routière enlève aux policiers tout pouvoir d'arrestation, interdit tout emprisonnement en place et lieu du paiement des amendes, il s'est toutefois donné des griffes: les "lambineux" qui ne paieront pas pourront perdre leur droit d'immatriculation et même leur permis. On n'écarte pas la possibilité de travaux communautaires... mais cela reste à l'étude.

"Les policiers font des sauts quand ils apprennent le montant de certaines amendes mais pour l'application du nouveau code, on leur a expliqué la règle du "PPP", à savoir: pas partir en peur. Nous estimons qu'il y a une certaine éducation à faire auprès de la population avant de laisser tomber la masse."

Le nouveau code obligera le conducteur à posséder un véhicule en bonne condition dans toutes ses parties; du contenu du lave-glace jusqu'au clignotant, de l'état du châssis à celui du frein à bras; tout devra fonctionner, être en bon état, sinon une amende pour chaque infraction ou le remisage si l'addition des infractions est trop importante.

Les réticences devant la sévérité du code font place cependant à un

intérêt grandissant devant la clarté de sa présentation et sa qualité en tant qu'outil de travail.

À l'occasion, selon les différen-

tes étapes de mise en vigueur, les policiers seront rappelés dans les mois à venir à des cours de "rafraîchissement".

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLIC-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo 500-TRIPLE

la tribune

Un seul marathon avec un enjeu de 500 \$ triplé à 1 500 \$

Utilisez la carte La Tribune IV (couleur rouge) distribuée dans l'édition du 20 mars.

si le numéro gagnant comporte le chiffre 3

MARATHON

MONTANT A GAGNER! 500 \$ (POUVANT TRIPLER)

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: MARDI, le 23 mars 1982: O-66, O-71, G-57, N-37, I-19, O-72, G-59, I-29, G-56, B-5, O-67, G-60, G-58, B-3, I-22, N-33, I-21, N-40

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: MERCREDI, le 24 mars 1982: I-24, N-34, B-4, I-26, N-41, O-63, B-14, I-25, B-7, I-17

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: JEUDI, le 25 mars 1982: O-75, I-20, O-62, I-27, O-64, O-70, I-16, O-68

REGLEMENT:

- Le BINGO 500-TRIPLE consiste en un seul BINGO MARATHON dont l'enjeu est de \$500. Ce montant peut tripler à \$1 500 si le numéro gagnant comporte le chiffre 3, y compris N-33. S'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE IV (couleur rouge) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune IV a été distribuée avec l'édition du 20 mars 1982. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12 h 00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte.
- Pour les numéros publiés les vendredis et samedis vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi. Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1 000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et de BURGER KING ne sont pas éligibles à ce concours.

AU MOIS DE MARS 1981 BURGER KING OFFRAIT SES PREMIERS HAMBURGERS A LA CLIENTELE DE SHERBROOKE

UN AN CA SE FETE ET C'EST POURQUOI NOUS VOUS OFFRONS 2 HAMBURGERS POUR LE PRIX D'UN. IL VOUS SUFFIT DE PRESENTER CE BON AVANT DE DONNER VOTRE COMMANDE. UN SEUL BON PAR CLIENT PAR VISITE SERA ACCEPTE. CETTE OFFRE SE TERMINE LE 2 AVRIL 1982. L'OFFRE N'EST VALABLE QU'AU RESTAURANT BURGER KING SITUÉ AU 3005, OUEST, RUE KING, SHERBROOKE.

*M. OF M.C. DE BURGER KING CORP. © 1980

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf droits deservis par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information

Vitesse: nouvelles amendes en vigueur dès le 1er avril

SHERBROOKE — "Dès le 1er avril, on appliquera le nouveau code de la sécurité routière en ce qui touche la vitesse et dans les semaines à venir, la refonte de tous les autres articles touchant la circulation sera faite pour s'adapter au nouveau code."

Me Pierre Huard, responsable du bureau du contentieux de la Ville, a fait cette déclaration, hier, alors que La Tribune l'interrogeait à propos d'une rumeur voulant que la Ville ne suive pas l'application du nouveau code de sécurité routière en ce qui touche le montant des amendes pour la vitesse, à savoir qu'elle en resterait à 20 \$ plus un léger montant de frais.

Les propos de Me Huard mettent donc un terme à ces rumeurs puisque dès le 1er avril, le conducteur pris en faute pour vitesse dans les limites de la Ville subira le même

sort que celui qu'il subirait sur n'importe quelle route de la province: un montant de base auquel s'ajoutera un montant supplémentaire selon la gravité de l'offense.

Quant aux autres articles du règlement 2250 concernant la circulation "si on n'avait que cela à faire, la refonte pourrait être faite en deux semaines tout au plus, mais il n'en demeure pas moins que cela devient une priorité et que l'on espère que tout sera complété selon le nouveau code pour le début du mois de mai".

carnet

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

Une rumeur de plus en plus persistante veut qu'un bon nombre d'amateurs de tennis de Sherbrooke loue les services d'un photographe pour capturer un moment unique dans les annales mondaines de la ville reine des Cantons de l'Est... il s'agit de l'entrée triomphale que fera la jeune championne sherbrookoise Julie Labonté au bal de graduation de son école... pour cette occasion unique, elle portera une robe... — 0 —

Il arrive à Jerry Mathieu d'avoir peine à contenir son caractère pour le moins bouillant... on raconte qu'il aurait fait disparaître d'un coup de baguette les quilles de "skettle", sorte de jeu de billard qui comprend des quilles miniatures... — 0 —

Johanne Quirion prie tous ceux qui voudraient communiquer avec elle au sujet du fan-club de son idole Jume Latraverse qu'elle est maintenant devenue Mme Proulx et que toute correspondance devra lui être adressée à ce nom... — 0 —

Une ergothérapeute n'est pas une sexologue... aussi Carole Lefebvre devient-elle troublée quand on tient en sa présence des conversations sur la pornographie... — 0 —

Certains pensent que Jean Desclos pourrait cacher des talents de médiateur parlementaire... car c'est lors de son passage dans la capitale canadienne la semaine dernière, que s'est enfin résolu la crise parlementaire à la Chambre des communes... — 0 —

Si la vignette que publiait La

Tribune en page C-8 de son édition de mardi était bien celle de Mme Monique Corriveau, il s'agissait plutôt de la chanteuse membre de la troupe de renommée internationale Vive les gens et non de son homonyme présidente du groupe Renaitre... — 0 —

Jean-Noël Dubé serait sur le point de réaliser un vieux rêve: se procurer un "vrai" tracteur... ces voisins de la rue Sara ont toutefois bien hâte de voir le carré de sable dans lequel Jean-Noël s'amusera avec son nouveau jouet... — 0 —

La Quotidienne

7 0 9

LAVEUSES-SECHEUSES
Inetis
BUREAU & BUREAU
569-9565

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMARE INC.
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6. (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels

Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.

Egaleme distributeur des tuiles "Ramka"

Mot. La Réserve Mot. Elise

BOUL. Bourque

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMARE

78437

• Les partis politiques municipaux

L'ENGOUÈMENT DIMINUE

SHERBROOKE (LD) — Au lendemain de la réforme électorale pour les municipalités du Québec, certains estimaient que cela pourrait encourager la création de plusieurs partis politiques à Sherbrooke à l'occasion des élections de '82. Au début de l'année, on parlait d'ailleurs de cinq partis en gestation. Mais selon les dernières informations, l'engouement pour de tels partis a beaucoup diminué.

Par exemple, M. André Hamel, ex-conseiller municipal, confirme maintenant qu'il laisse tomber son projet de parti politique. "C'est vraiment exclu", dit-il en ajoutant que "le nom du parti avait même été enregistré à Québec", pour souligner jusqu'à quel point le projet était sérieux.

Ce parti qui ne verra pas le jour se serait appelé le Parti de l'Avenir de

Sherbrooke (PAS). On lui avait aussi confectionné un sigle.

M. Hamel veut toujours regagner un siège à l'hôtel de ville, mais il envisage plutôt de se présenter comme candidat indépendant ou peut-être dans l'équipe d'une autre formation politique.

Selon des informations officieuses, le sort d'une autre formation politi-

que, dont on avait promis la création, est fortement en balance. Son noyau de partisans n'a toujours pas déniché de "chef"; du moins il n'a pas convaincu encore celui qu'on visait. Et sans chef de prestige, on estimerait que l'aventure ne vaut pas la peine d'être tentée.

Beaucoup de gens se montrent toujours intéressés au départ à l'idée de former un parti politique, admet un partisan. Mais pour créer un parti qui vaille la peine, il faut accepter d'avancer des fonds, et il ne s'agit pas d'un aspect facile par les temps qui ont cours.

Pour sa part, quelques mois à peine après sa défaite en '78, M. André Hamel affirmait son intention de créer un parti politique, avec l'aide d'un bon noyau de spécialistes de l'administra-

tion publique et de professionnels. L'aventure a duré un certain temps. Mais plusieurs personnes qui avaient joint les rangs ont vite perdu le feu sacré.

"Tout le travail me revenait sur le dos", ajoute M. Hamel. Ce dernier adore ses occupations d'hommes d'affaires, et il n'avait pas l'intention de les sacrifier. Il a donc fait un choix.

Et à bien y penser, cet ex-conseiller croit que ne pas appartenir à une formation politique présente des avantages. Il n'y a pas d'intermédiaire entre les contribuables et l'élu. Le contact est direct, et M. Hamel conserve un très bon souvenir de ce type d'échanges avec les contribuables. L'absence de structure de parti écarterait aussi le risque que l'élu devienne une marionnette aux mains de d'autres qui tireraient les ficelles!

Pour le moment donc, il est loin d'être acquis qu'il y aura plusieurs formations politiques en lutte cet automne. Le cas le plus sûr, c'est celui du maire Jacques O'Bready. En '81, ce dernier avait confirmé son retour, à la tête d'un parti politique cette fois; on attend toujours des précisions cependant. Sur les quatre autres partis qu'on disait en gestation en début d'année, un groupe décline donc officiellement et deux seraient fortement en balance.

Il peut sembler trop tôt de parler de parti politique alors que les élections n'auront lieu qu'en novembre. Mais il est logique de penser que toute formation sérieuse essaiera de régler le plus de choses possible avant les vacances d'été, pour être fin prête à l'automne.



André Hamel

Aucun vent de désaffiliation à la Fédération

— Estelle Gobeil

SHERBROOKE (MR) — "Il n'y a aucun vent de désaffiliation à la Fédération!"

C'est ce que lançait Mme Estelle Gobeil, présidente de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, alors qu'elle était interrogée sur l'avenir de la Fédération.

Bien que quelques commissions scolaires de la province ont fait connaître leur intention de se couper de la Fédération, il semble en effet qu'elles soient très peu nombreuses.

La question était posée à Mme Gobeil à la suite du retrait de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke de l'Association des commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke. Lors de cette décision, certains commissaires ont même questionné la pertinence d'appartenir à la Fédération, sans que le conseil ne s'attarde toutefois à cette question.

Selon Mme Gobeil, le président de la CSCS n'a jamais fait part à la présidente de la Fédération d'une hypothèse de désaffiliation de la CSCS par rapport à la Fédération des commissions scolaires.

M. Denis Demers, président de la Commission scolaire a convenu du fait qu'il avait questionné le "fonctionnement boiteux" de la Fédération lors d'une assemblée des présidents de commissions scolaires en février, mais il dit qu'il n'a pas abordé la question de désaffiliation, sujet qui, dit-il, ne lui appartient pas d'aborder seul, mais qui revient à tout le conseil. D'ailleurs, a-t-il fait remarquer, aucun commissaire de la CSCS n'a fait connaître son intention de soumettre ce sujet à la discussion du conseil.

Au sujet du retrait d'un commission scolaire ou de l'autre de l'Association des commissions scolaires et du maintien ou non de l'Association comme moyen de concertation pour l'élaboration de dossiers régionaux, Mme Gobeil dit que ce genre de décision ne regarde en rien la Fédération des commissions scolaires.



Estelle Gobeil

Mme Estelle Gobeil semblait exaspérée par la tendance des médias, disait-elle, à chercher des nouvelles négatives, plus particulièrement en éducation et dans le milieu des affaires sociales. Ces deux milieux sont ceux qui, actuellement, sont touchés par de grands bouleversements, entre autres à cause des compressions du gouvernement et à cause de projets de restructuration. A ce sujet, Mme Gobeil a convenu qu'il fallait, bien sûr, dire les choses telles qu'elles sont. Elle a enfin retenu que le principal défaut des journaux était leur utilisation de titres trop frappants coiffant des nouvelles qui, elles, étaient plus nuancées.

Mme Gobeil est d'avis que la population fait des efforts pour comprendre ce qui s'est passé, au sujet des compressions par exemple, et elle dit qu'il y a des gens qui les acceptent et qui tentent de composer avec elles.

Pour améliorer la situation financière des universités

Éliminer des facultés

— les étudiants en Droit

SHERBROOKE (MR) — "Il ne nous semble ni logique ni équitable d'affecter toutes les facultés alors que le réseau universitaire lui-même n'a pas fait un effort de rationalisation"

C'est ce que disait hier après-midi Manon Beauchemin, étudiante de la faculté de Droit, qui juge que lorsque le réseau universitaire de la province aura commencé par éliminer des facultés qui se dédoublent, on pourra venir à couper au sein de chaque université même.

"On n'a pas besoin de toutes les facultés de Théologie qui existent, par exemple", lançait Manon Beauchemin, en signalant que la rationalisation du réseau universitaire éviterait déjà de nombreuses coupures risquant d'amoinrir la qualité de la formation dans toutes les facultés d'une univer-

sité.

Dans un deuxième temps, croit-elle, si, au sein d'une université, on éliminait des programmes qui s'adressent à un ou deux étudiants seulement et qui pourtant exigent le maintien d'une structure et d'un personnel permanents et coûteux, il resterait encore beaucoup moins à couper dans les facultés.

Manon Beauchemin rejoignait ainsi la position de l'ensemble des étudiants de la faculté de Droit qui s'est prononcée contre des mesures répartissant également entre les facultés des coupures appauvrissant uniformément tous les programmes "efficaces ou non".

L'Association générale des étudiants de Droit déplore que l'Université n'a pas envisagé d'hypothèse de compression tenant compte de la planification rationnelle des ressources

amorcée dans certaines facultés, comme celle de Droit depuis 1973.

Les étudiants estiment aussi que la perspective du décontingement des programmes est dangereuse et ils appréhendent des effets néfastes d'une telle politique à la faculté de Droit sur la qualité déjà compromise des programmes, par exemple en notariat, en raison de l'insuffisance de ses ressources.

L'Association souhaite aussi que l'Université lorgne davantage du côté de la recherche pour la faire participer au difficile exercice des compressions.

Les étudiants demandent à la direction de la faculté de défendre les intérêts de sa communauté en préconisant une attitude plus facultaire en regard de la démarche prévue de répartition des compressions.

La journée d'hier étaient consacrée,

en Droit, à l'étude du dossier des coupures par les professeurs et les étudiants.

Les professeurs ont jugé, pour leur part, qu'il ne rapportait rien ni à eux ni à leur faculté de renoncer à leurs augmentations de salaire, un tel geste n'ayant pas pour effet de sauver leurs collègues de travail à qui les besoins de la faculté conserveront tous un poste ni même de sauver leurs collègues d'autres facultés, à moyen terme, puisque "le cancer", disent-ils, fera son apparition tôt ou tard...

D'ailleurs, les besoins de la faculté de Droit ne trouveraient aucune satisfaction, ont dit les professeurs, même s'ils acceptaient de renoncer à leurs hausses, puisque les sommes économisées iraient ailleurs sur le campus plutôt que dans l'amélioration de la bibliothèque, des activités complémentaires ou des cours.

Tout pour contrer les actions de Québec

(le président de la FAS)

SHERBROOKE — "Nous n'acceptons pas les choix politiques de ceux qui assument le pouvoir politique et nous allons nous mobiliser pour les amener à poser des choix qui correspondent à nos intérêts et ceux de la grande majorité de la population."

Pour le président de la Fédération des affaires sociales de la Confédération des syndicats nationaux, M. Donatien Corriveau, il y a lieu en effet de tout mettre en oeuvre pour contrer l'attitude et les actions du gouvernement à l'endroit du secteur public et parapublic.

De passage à Sherbrooke, hier, dans le cadre d'une tournée provinciale qui le conduit auprès de ses 450 syndicats, M. Corriveau a tenté de trouver les mots afin de mobiliser ses troupes et les inciter à participer à la manifestation du 3 avril, à Montréal, où on attend plus de 50.000 personnes.

Dans la région de Sherbrooke et de Granby comme partout en province, M. Corriveau devait rencontrer les 30 syndicats des hôpitaux, des centres d'accueil, des CLSC, des CSS et autres établissements de l'Estrie affiliés à la CSN.

"Nous venons rencontrer les gens de la base dans leurs milieux de travail pour les sensibiliser sur enjeux qui se jouent présentement sur la scène publique et où on tente de faire passer les syndicats du secteur public comme des citoyens qui jouissent de conditions de travail qui en enlèvent aux autres citoyens. Rien n'est plus faux. Car lorsqu'on attaque les conditions de travail gagnées par 45 ans de luttes ardues de ces travailleurs et travailleuses, on cherche à leur faire croire que s'ils renonçaient à leurs acquis, cela en donnerait davantage aux travailleurs et travailleuses du secteur privé qui subissent plus durement les effets de la crise économique", de dire M. Corriveau.

La FAS estime qu'une telle prétention a pour résultat de mieux exploiter l'ensemble du mouvement ouvrier en affaiblissant ceux qui sont le mieux organisés, "ce qui n'augmentera nullement le rapport de force des non-organisés."

L'avenir des collèges remis en question

SHERBROOKE — Pourquoi ouvrir les portes à un nombre croissant d'élèves du secondaire si les collèges ne satisfont pas les besoins de leur clientèle?

C'est l'une des questions lancées hier lors du forum organisé par le Syndicat des enseignants du Collège Champlain sur l'avenir de l'enseignement collégial.

En effet, après s'être interrogés sur la formation des collégiens, sur ce

Arrêtés avant d'avoir vendu

SHERBROOKE — Partis pour la métropole dans le but de vendre des articles volés, deux Sherbrookoïses ont été appréhendées en soirée de mardi sur l'autoroute des Cantons de l'Est alors qu'ils arrivaient à la hauteur de Granby.

Des agents de la Sûreté du Québec, poste de Granby, ont procédé d'abord à une vérification de routine du véhicule et de l'identité des occupants puis à leur arrestation devant la découverte d'articles d'origine douteuse.

Effectivement les individus, âgés tous deux de 27 ans, devaient avouer que les articles avaient été raflés dans une maison du quartier est, à Sherbrooke et qu'ils étaient transportés à Montréal pour y être vendus.

Plus tôt dans la journée, les patrouilleurs de la Police municipale de Sherbrooke s'étaient rendus dans une maison à deux logements de la 12e avenue nord pour y constater une effraction et un vol.

Les individus avaient forcé la porte d'un logement avec une barre de fer puis y avaient dérobé divers articles, tout cela en ignorant d'autres objets de belle valeur.

Les articles volés — un amplificateur, d'autres appareils électroniques et des bijoux — totalisaient pour plus de 1 600 \$. Coup du hasard, le jour même du vol, l'épouse de la victime donnait naissance à un enfant.

Hier, les détectives Marc Chatelets et Gérard Leblanc, des enquêtes criminelles, ont été prendre livraison à Granby des deux suspects qui comparaitront sous peu en Cour des sessions de la paix.

qu'elle est et sur ce qu'elle devrait être, l'un des participants du forum, a établi le pont entre la formation et l'accès au collège, en établissant que les déficiences de la formation collégiale dans son ensemble remettaient en question la valeur du point de vue selon lequel les collèges devraient accueillir un plus grand nombre d'élèves, surtout des familles de travailleurs.

En effet, bien qu'on ne puisse dire que les participants du forum en sont venus à un véritable consensus, il est apparu à plusieurs participants que le citoyen idéal visé par la formation collégiale devrait généralement posséder une bonne formation intellectuelle générale tout en possédant les compétences spécifiques à son emploi. Et plusieurs intervenants ont jugé qu'en dépit des objectifs des collèges, qui visaient justement ce but, la formation intellectuelle globale des collégiens laisse beaucoup à désirer, les cégeps en général formant surtout des techniciens.

En abordant la question de favoriser une plus grande accessibilité, les intervenants se sont donc interrogés sur la pertinence d'ouvrir d'avantage les portes des collèges.

Puis, en parlant des collèges, l'un des intervenants, abordant la question de la sous-représentation des classes sociales inférieures dans les cégeps, a noté que le système se régénérerait en fonction des classes sociales, par exemple les gens les plus riches envoyant leurs enfants dans des institu-

Il magasine et...

SHERBROOKE — Un individu pénètre, à plusieurs reprises, dans un magasin de Sherbrooke, pour arracher les étiquettes accrochées aux articles exposés. Soudain, il retire ses souliers, enfille une belle paire de bottes neuves et s'enfuit sans demander son reste.

Vers cette époque, il se livre à des actes de violence sur deux personnes en visite à son domicile particulier: coups de chaînes et de pied traduisent sa colère née d'une provocation verbale.

Et pour aggraver sa situation, il n'a pas terminé d'expier une période de probation.

Pour les accusations de vol simple, de voies de fait et de bris de probation, Denis Boutin, âgé de 19 ans, de Sherbrooke, a été condamné, hier, par le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la Paix, à purger une peine d'emprisonnement de 10 jours concurrents et de 5 jours consécutifs.

Changement de zonage accepté

SHERBROOKE

— Le changement de zonage dans un secteur du boulevard Queen nord, pour permettre la construction d'un columbarium (avec four crématoire), a franchi sans difficulté la dernière étape officielle hier.

Les citoyens n'ont pas demandé de référendum là-dessus comme la loi le leur permettait. A quelques heures hier de la fermeture de la fin de la procédure d'enregistrement fixée à 19h00, aucun citoyen du secteur n'avait encore apposé une signature dans le registre pour demander un scrutin secret.

Selon les règlements, les citoyens disposent de deux jours entiers (lundi et mardi cette fois) pour demander par écrit un scrutin secret. Dans le cas du changement de zonage près du boulevard Queen nord, il aurait fallu les signatures de 45 contribuables pour

imposer un référendum.

On sait qu'une société montréalaise a informé la Ville de Sherbrooke de son projet d'édifier un complexe funéraire d'environ un demi-million de dollars dans le secteur. Cela nécessitait cependant un changement de zonage. La société en question demandait aussi que la Ville lui vende un terrain. Les services de la Ville avaient recommandé une acceptation du projet. Maintenant le projet a un feu vert définitif en principe.

Sondage à St-Boniface: les contacts humains d'abord

SHERBROOKE (LO) — L'enquête menée en février auprès des paroissiens de St-Boniface et à laquelle ont répondu près de 500 ménages sur une possibilité de 2.400, dénotent non pas des besoins en terme de dépannage, de services de première ligne ou autres besoins techniques, mais plutôt des attentes au niveau des contacts humains, de la solitude et de l'appartenance à la communauté paroissiale.

En conférence de presse hier, le curé Laurent Lareau a commenté: "Il est évident que notre conception d'aide aux individus doit se transformer. La paroisse demeure dans l'esprit de plusieurs, le centre de la communauté. On ne s'attend plus cependant à y trouver du dépannage physique ou technique, comblé par ailleurs par d'autres services, mais bien plutôt un accueil et un développement humain".

La texture sociale de la paroisse St-Boniface explique que les besoins de base soient généralement comblés. Ainsi, le répondant-type habite la paroisse depuis trois ans, démontrant une certaine stabilité et une certaine satisfaction, le couple gagne plus de 20.000 \$ annuellement, un conjoint est professionnel et l'autre est une femme à la maison, ils ont un ou deux enfants, ont plus de 35 ans et sont mariés religieusement.

Relativement à l'aise sur le plan économique, la majorité des répondants sont en mesure de satisfaire aux besoins de loisirs, de gardiennage, et autres.

Toutefois, en matière de relations humaines, le bât blesse.

Selon Roger Leclerc, spécialiste en communication et en étude sociale, la solitude ne peut être mise en relation avec le fait que plusieurs femmes demeurent à la maison.

"Plusieurs des 124 femmes et hommes à la maison, ont indiqué qu'elles et qu'ils manquaient de temps, étant

déjà impliqués dans des organismes et diverses formes de bénévolat."

L'enquête révèle par contre que 20 pour cent des répondants sont disponibles pour participer davantage au sein de la paroisse.

Comment répondre aux besoins exprimés, lesquels s'avèrent beaucoup plus difficiles à satisfaire que de simples besoins techniques?

Marguillier, Aurélien Rodrigue, ne croit pas en une formule unique capable de rejoindre tout le monde, en même temps. "Nous devons expérimenter", allègue-t-il.

"C'est une approche de longue haleine que nous devons mettre de l'avant, de remercier le curé Lareau. Nous devons aller voir ailleurs ce qui se fait pour permettre aux gens de se connaître et d'échanger davantage."

A cet effet, l'animateur de la paroisse, Jean-Pierre Rancourt, organisera des rencontres avec les gens intéressés à travailler à l'accueil et des personnes ressources d'autres paroisses, afin de trouver les moyens à appliquer.


Entretiens, les besoins plus techniques manifestés ici et là (le besoin de gardiennes, mais pour dépanner seulement), ont déjà entraîné la mise en branle de services.

Une banque de gardiennes a été dressée, un service de bénévoles s'amorce, on envisage également des interventions auprès des jeunes et, en matière de pastorale, les suggestions émises par les répondants connaîtront certes des suites concrètes.

• **Asbestos**
Zone désignée: les chômeurs veulent une annonce formelle



page 5 Roch Fréchette



**AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE DE LA CORPORATION
DU CENTRE-VILLE**

Au nom du bureau de direction de la Corporation du centre-ville et de son président, M. Rosaire Coutu, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à la salle Capri 1

de l'Hôtel Wellington
**LE MERCREDI 31 MARS 1982
A 19H.30 PRÉCISES**

La Corporation du centre-ville de Sherbrooke
par André Savoie, directeur général.

78762

Pour récupérer 981,816 \$ en taxes: Rock-Forest menace de vendre des propriétés aux enchères

par Gilles Dallaire

ROCK-FOREST — 981,816.39 \$. Tel est l'enjeu de la bataille que la municipalité de Rock-Forest vient d'engager contre quelques centaines de contribuables qui ont négligé, certains, depuis un an ou deux ans, d'autres, depuis beaucoup plus longtemps, d'acquitter leurs redevances envers la municipalité.

A moins que ces redevances ne soient acquittées dans un délai raisonnable ou que les trainards ne proposent un mode de paiement acceptable à la municipalité, les propriétés de ces contribuables seront vendues aux enchères, le 10 juin, par la municipalité régionale de comté de Sherbrooke à qui la municipalité de Rock-Forest a récemment fait parvenir la liste des tire-au-flanc.

Pure perte

«Une partie de l'impôt foncier payé par les

contribuables qui acquittent leurs redevances avec ponctualité est dépensée en pure perte car la municipalité est contrainte d'emprunter, à un coût exorbitant, des sommes très importantes afin de faire face à ses dépenses courantes, même si, à cause de la négligence de certains contribuables, il lui est impossible de percevoir, dans un délai raisonnable, toutes les sommes qui lui sont dues», a expliqué le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Richard Parenteau, qui a révélé qu'au cours de l'année un montant d'environ 200,000 \$ serait versé tout à fait inutilement aux bailleurs de fonds de la municipalité parce que quelques centaines de contribuables tardent à payer l'impôt qui grève leurs propriétés ou négligent de le faire, pour une raison ou pour une autre.

M. Parenteau a rappelé que, l'an dernier, la

municipalité avait pu, en menaçant de vendre aux enchères les propriétés de trainards qui lui devaient plus de 400,000 \$, mettre la main sur un montant de 151,000 \$ dont une partie lui était due depuis plusieurs années mais il a affirmé que toutes les redevances impayées devraient être perçues, sans quoi la municipalité serait forcée d'alourdir le fardeau financier que doivent supporter les contribuables.

Selon M. Parenteau, peu de propriétés seront vendues aux enchères, le 10 juin car les redevances que la plupart des trainards ont négligé d'acquitter sont minimes et, avant de prendre possession des propriétés qui lui seront adjugées parce qu'elles n'auront intéressé aucun autre acheteur, la municipalité tentera de mettre la main sur les sommes qui lui sont dues en recourant à tous les moyens légaux dont elle dispose.

Si la plupart des con-

tribuables dont les propriétés pourraient être mises en vente en juin ne doivent que quelques centaines de dollars à la municipalité, il en est



Richard Parenteau

quelques-uns qui lui doivent des sommes très importantes, notamment les propriétaires d'un centre commercial à qui la municipalité réclame une somme de 219,602 \$.

Contribuables aisés

Si les gagne-petit forment le gros du peloton des tire-au-flanc, des hommes d'affaires cosus, des professionnels huppés, des institutions financières très riches et même une congrégation religieuse sont au nombre des trainards, comme en fait foi la liste que la municipalité de Rock-Forest a fait parvenir à la municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

«La municipalité de Rock-Forest n'a pas de parti pris. Elle veut mettre la main sur les sommes qui lui sont dues, quelle que soit la notoriété du contribuable qui a négligé d'acquitter ses redevances», d'expliquer M. Parenteau.

Cadavre d'un bébé dans un sac à poubelle Résultat de l'autopsie aujourd'hui

SUTTON — Les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps du bébé naissant dont le cadavre a été découvert dans un sac à poubelle lundi à Sutton seront connus ce matin. Ces résultats devraient permettre d'établir si le poupon est mort à la naissance ou si son décès est attribuable à une main criminelle.

Hier après-midi, aucune arrestation

n'avait été effectuée et l'enquête se poursuivait.

C'est lors d'une inspection de routine à l'intérieur d'une remorque servant de dépôt pour les sacs à vidange que M. Guy St-Pierre, préposé au parc de maisons mobiles, a découvert vers 11 h 30 le petit cadavre du garçon emmaillotté dans trois serviettes de bain.

Vol et vandalisme à l'école de Wotton

WOTTON (MC) — La Sûreté du Québec de Weedon poursuit toujours son enquête relativement à un vol et des actes de vandalisme commis à l'école Hamelin de Wotton dans la nuit de lundi à mardi. Enfonçant une porte, des individus ont fait main basse sur une enregistreuse et de l'équipement sportif.

La valeur du butin atteindrait 500 \$. Avant de quitter les lieux, la bande a répandu le contenu de deux extincteurs chimiques; causant des dégâts évalués à une centaine de dollars. L'agent Yves Cliche de la SQ de Weedon mène l'enquête.

Vol résolu

À Richmond, la Sûreté municipale a résolu une série de vols commis à l'intérieur d'automobiles en mettant la main au collet d'un groupe de jeunes.

Le 19 mars, le groupe avait «visité» quatre véhicules stationnés devant l'église Ste-Famille. Lors de leur tournée, ils avaient rafilé une foule d'objets: des cassettes au tournevis en passant par des porte-monnaie. Le cas sera soumis au directeur de la protection de la jeunesse.

TUILE CERAMIQUE

J.L.S. INC.

115, Des Grandes-Fourches, Sherbrooke 562-4852

SPECIAL PROMOTION

TEINTURE A BOIS \$12 ⁵⁰ gal.	EMAIL PORCELAINE SUPER \$16 ⁹⁵ gal. BLANC	EMAIL A PLANCHER \$15 ⁹⁵ gal. GRIS
SEMI-LUSTRE A L'HUILE SUPER \$16 ⁵⁰ gal. BLANC	SEMI-LUSTRE AU LATEX \$15 ⁹⁵ gal.	LATEX MAT \$11 ²⁰ gal.
PEINTURE INSECTICIDE \$21 ⁰⁰ gal.	<h2 style="margin: 0;">PLANCHER DE CUISINE</h2> <p style="margin: 0;">à partir de \$200 pi. ca.</p>	
VERNIS EPOXY FERROCLAIR POUR PARQUET \$26 ²⁰	<h2 style="margin: 0;">TUILE MURALE POUR SALLE DE BAIN</h2> <p style="margin: 0;">à partir de \$120</p>	
<p>\$300,000. en inventaire pour un meilleur choix. La plus vaste sélection des Cantons de l'Est.</p>	<h2 style="margin: 0;">TUILE A PLANCHER POUR SALLE DE BAIN</h2> <p style="margin: 0;">\$1⁹²</p>	

RABAIS SPECIAL POUR CEUX QUI PRESENTERONT CETTE ANNONCE

SPÉCIAUX

D'OUVERTURE

pour un temps limité

CLAUDE PAYETTE INC.

CARREFOUR DE L'ESTRIE

STYLOS-BILLE PAPER MATE

FAITES VOS PROVISIONS!

A l'achat de chaque stylo Paper Mate, pointe fine ou médium de couleur bleue, rouge ou noire à 35¢ chacun, vous en obtenez un deuxième

GRATUITEMENT

ACHETEZ UNE BROCHEUSE APSCO A17 à 12.95 et vous recevrez

GRATUITEMENT

un arrache-broche Apsco 200 et une boîte de broches d'une valeur totale de \$2.54.

ACHETEZ UN PORTE-MINE A MINE FINE STAEDTLER DU MODELE DE VOTRE CHOIX D'UNE VALEUR DE 2.98\$ et plus...

et recevez GRATUITEMENT UN BONI d'une valeur de 1.57, c'est-à-dire 1 efface vinyle blanche à 59¢ + 1 étui de mines fines à 98¢

CHAISE STENO

avec siège en tissu et dossier en vinyle deux ajustements pour un confort total. Prix Payette \$85.00

SPECIAL \$75

CLASSEUR VERTICAL ECONOMIQUE

24" de profondeur. Couleur beige ou noir avec serrure

Format Lettre:

2 tiroirs spécial 69⁹⁵

4 tiroirs spécial 99⁰⁰

Format Légal:

2 tiroirs spécial 79⁹⁵ 4 tiroirs spécial 109⁰⁰

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

CARREFOUR DE L'ESTRIE, 567-8544

"Des promesses, ils en ont déjà fait en masse..."

Zone désignée: les chômeurs d'Asbestos qui occupent le bureau d'Alain Tardif veulent une annonce formelle

par René Marchand

ASBESTOS — "Des promesses, ils en ont déjà fait en masse. C'est pas ce que nous voulons avoir. Nous continuons d'occuper les bureaux jusqu'à ce qu'on ait une annonce formelle sur la nomination d'Asbestos comme zone désignée."

C'est en ces termes que M. Réjean Lapierre, membre du comité des chômeurs à Asbestos, a commenté l'annonce du ministre Gray voulant que la population d'Asbestos soit traitée en priorité à Ottawa pour le précieux titre de zone désignée. M. Lapierre et ses coéquipiers en chômage ont effectivement décidé de maintenir l'occupation du bureau. Selon eux, depuis que les différents organismes d'Asbestos s'appliquent à réclamer

le statut spécial, Ottawa n'a pu fournir que promesses par dessus promesses.

Content quand même

M. Lapierre admettait cependant se réjouir de la priorité accordée pour Asbestos: "Nos démarches semblent enfin vouloir aboutir. Nous considérons dorénavant qu'Ottawa s'implique plus sérieusement sur le dossier d'Asbestos... ça redonne une lueur d'es-

poir". Pour les chômeurs, l'occupation n'est pas vraiment difficile à supporter. Une rotation quotidienne



Roch Fréchette

s'effectue entre eux alors que les bureaux sont envahis d'appels par la population, dési-

reuse de manifester son appui.

Mais plus que des simples appels d'appui, une initiative intéressante vient de voir le jour pour ces chômeurs. En effet, certains travailleurs de plus de 55 ans ont fait circuler une pétition à la Johns-Manville afin d'appuyer une clause de pré-retraite contenue dans le programme de la zone désignée. Cette clause permettrait aux travailleurs de 55 ans et plus de prendre une retraite anticipée tout en continuant à recevoir un certain pourcentage de leur salaire actuel jusqu'à l'âge de la retraite.

Fréchette heureux

Par ailleurs, le maire

Fréchette d'Asbestos a accueilli chaleureusement les propos émis mardi par le ministre Gray: "A mon sens, c'est le début d'une naissance très heureuse pour Asbestos. D'ailleurs, si les propos de M. Gray étaient négatifs à la zone désignée, il ne se serait jamais lancé dans des réponses de ce genre-là". M. Fréchette voit également une relation évidente entre la journée de deuil de lundi à Asbestos avec l'annonce récente du ministre Gray. Le fait que tout se soit déroulé dans un ordre parfait et que les médias aient été bien sensibilisés constituent des facteurs de poids qui ont pu faire avancer les choses à Ottawa selon Fréchette.

Néanmoins, malgré les propos favorables

d'Ottawa pour Asbestos, les chômeurs ne com-

ptent pas lâcher prise. L'occupation continue-

forte de l'appui grandissant de la population.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

A Katevale

Niché dans un superbe coin de campagne des Cantons de l'Est, la municipalité de Katevale représente l'image parfaite d'un endroit où il fait bon vivre.

Subvention de 21,600 \$ accordée à Omerville

OMERVILLE — La firme Les Industries G. B. R. qui possède à Omerville une usine où sont fabriquées des jantes destinées aux camions ainsi que des poutrelles d'acier pourra agrandir cette usine et embaucher une vingtaine de nouveaux ouvriers spécialisés, grâce à une

subvention de 21.600 \$ octroyée par le ministre de l'Expansion économique régionale du Canada. L'agrandissement de l'usine et l'achat de nouvelles machines-outils entraîneront, selon les dirigeants de la société, des déboursés évalués à 108.000 \$.

7,428 \$ pour trouver de l'eau à Fontainebleau

FONTAINEBLEAU — Grâce à une subvention de 7.428 \$ octroyée dans le cadre du programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc que parraine le ministère des Affaires municipales, des recherches seront entreprises, sous peu, à Fontainebleau, afin de découvrir une source souterraine dont l'eau ne sera pas contaminée.

Le débit de la source qui alimente le réservoir municipal est assez important mais cette source a, depuis quelques années, été contaminée à plusieurs reprises par des déchets provenant des fermes des environs et les résidents de la localité ont souvent été forcés de faire bouillir l'eau qu'elle fournit, parce que des bactéries nocives y avaient été découvertes.

47e Congrès annuel des mouvements Jeunes Chambres en juin

par Andrée Maynard

FLEURIMONT — Le 47e Congrès annuel des mouvements Jeunes Chambres du Canada français se tiendra cette année à Sherbrooke, ville-hôte, les 4, 5 et 6 juin prochains, à l'Auberge des Gouverneurs et cet événement est entièrement organisé par les membres de la Jeune Chambre de Fleurimont.

Plus de 300 personnes de partout au Québec sont attendues. La majorité des activités de ces trois jours se tiendront au CEGEP de Sherbrooke, où les diverses orientations des locaux Jeunes Chambres au Québec seront discutées mais décidées par les membres représentants-délégués et conseils d'administration, pour la présente

année d'activités. Ces sphères d'activités englobent des décisions telles: la vie municipale, internationale, l'environnement, l'implication dans le milieu et les sessions de cours. Au cours de des trois jours, il y aura remise des rapports des présidents nationaux, l'élection du nouveau président et du conseil d'administration.

CHAUSSURES D'AJUSTEMENT
White Cross, c'est sûr!

C'est le temps de se chauffer avec goût, et confortablement!

Supports pour pieds et chaussures

S.O.S. Service orthopédique Sherbrooke
FERNAND GROLEAU
604, King est Sherbrooke 78803 566-5551

SPECIAL PRINTANIER
Modèle CM450E 1982
Prix rég. *2,000.00

\$1,599

AUTRES SPECIAUX - modèles 1982

750 KC Rég. \$3.300. **\$2,700** CB 650C Rég. \$2.800. **\$2,250**

Venez les voir chez:

Les Entreprises
Denis Boisvert Inc.
TEL. (819) 565-1376
2, RUE QUEEN, LENNOXVILLE, QUE., J1M 1H9

LA SEMAINE DE LA CAMIONNETTE du 22 au 26 mars

chez **Automobile Rolland Lavalée Ltée de Magog**

SPECIAL DE LA SEMAINE
GRATUIT GRATUIT
avec l'achat d'une camionnette en stock
UNE RADIO AM/FM
vous sera remise **GRATUITEMENT**

Les camionnettes ça nous connaît!

Venez voir aussi notre vaste choix de camionnettes - toute la gamme de Toyota

Automobile **ROLLAND LAVALLEE LTEE**
MAGOG
843-9883

OUVERT TOUS LES JOURS jusqu'à 21 h 00

SPECIALS DE FIN DE MOIS

3 JOURS SEULEMENT 25-26-27 MARS

Epargnez 20%
sur tous les **MANTEAUX et COSTUMES**
EN MAGASIN Gr. 4 & 24 1/2

EPARGNEZ

Costume 100% Laine Rég.: \$210.00 **POUR \$168.00**

imitation de suède 100% Polyester Imperméabilisé Régulier: \$118.00 **POUR \$92.00**

CES VETEMENTS NE SONT QU'UN EXEMPLE DE NOTRE GRAND CHOIX

Joli ensemble Jacket et knicker Polyester et rayonne Régulier: \$113.00 **POUR \$90.00**

N.B. SPECIAUX A NE PAS MANQUER
15% AU RAYON DES SOUTIENS-GORGE

CENTRE DE LA MODE SAUVE
PLAN DE MISE DE COTE
MasterCard VISA
304, rue PRINCIPALE ouest MAGOG 843-6229

Une saison de ski sans précédent

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — De mémoire de propriétaires de centres de ski alpin en Estrie, jamais on a connu une saison aussi bonne que celle qui règne depuis le début décembre et qui devrait s'étirer encore jusqu'à la mi-avril... tant la neige a neigé cet hiver.

Ca, que l'on soit au pied du mont Bellevue, du mont Elan ou du mont Orford, on en convient aisément et on ne cache pas sa grande satisfaction devant cette manne qui succède à deux années de vaches maigres.

Quant à savoir si le récent document sur l'offre et la demande du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche a raison de parler de sous-utilisation des infrastructures existantes et de la nécessité de les rendre plus attrayantes, les gens interrogés acquiescent encore que l'on estime que la saison servant d'étalon au ministère, la saison 1979-1980, n'était guère favorable aux sports d'hiver.

C'est du moins ce qu'on peut retenir d'un tour d'horizon des centres de ski alpin de la région de l'Estrie — Sherbrooke, East-Angus, Montjoie, Owl's Head et Orford.

Sherbrooke

A Sherbrooke, au mont Bellevue, une piste exploitée par la municipalité, le directeur M. Jean-Claude Tremblay lance: "Nous traversons un hiver formidable. On bat tous les records. Nous n'avons pas perdu une seule journée. Jusqu'à maintenant, on évalue à plus de 16.000 enfants et 15.000 adultes, sans

compter les détenteurs de billets de saison, le nombre de skieurs qui ont dévalé les sept pistes du mont Bellevue."

Partout comme ailleurs, le centre local est utilisé surtout la fin de semaine alors que les jours et les soirs de semaine, on accueille moins d'adeptes.

Investissements

Durant l'été et l'automne, la Ville a investi, comme elle le fait à chaque année, afin de maintenir et améliorer les installations en place. Ses plans s'arrêtent là. Pour attirer davantage de skieurs et atteindre un taux d'utilisation élevé — des soucis que le centre n'a pas étant donné sa nature — on n'envisage aucun changement majeur; un système pour fabriquer de la neige artificielle ou des télésièges ne sont pas justifiés.

East-Angus

Pour le directeur de la piste du mont Elan, M. Marcel Plante, l'hiver 1981-1982 est une vraie bénédiction. Grâce à elle, les nouveaux propriétaires de la base de plein air envisagent l'avenir avec optimisme et nourrissent de multiples projets afin de s'assurer une clientèle douze mois par année.

"Nous connaissons une saison de ski remar-

quable. Et ce n'est pas fini puisqu'à East-Angus, nos pistes sont au nord, de sorte que l'on pratique encore du ski d'hiver alors qu'ailleurs on en est déjà au ski de printemps. Et on skiera encore ici alors que la plupart des autres centres seront fermés", de dire M. Plante.

Éclairage

Cette année, les propriétaires ont installé l'éclairage sur des pistes et procédé à quelques investissements. "Nous n'avons pas l'achalandage des grands centres de ski mais nous entendons faire en sorte que le centre devienne de plus en plus populaire. Nous avons des projets pour des activités douze mois par année..."

Orford

A Orford, on se frotte également les mains de satisfaction. Là aussi, on finit la traversée d'une saison phénoménale où les jours records de 3.700 personnes et plus ne se comptent plus sur les doigts des deux mains. Durant les fins de semaine, le taux de fréquentation a oscillé dans les 80 pour cent, exploit remarquable lorsqu'on sait que le taux normalement recherché est de 60 pour cent. Durant la semaine, on se contente d'un 30 pour cent.

Selon M. Fernand Magnan, le directeur de la Compagnie de gestion Orford, les investissements sont faits régulièrement au centre de ski. Cette année, c'est plus de 250.000 \$ qui ont servi à la remise en état des

16 pistes et de l'équipement.

Neige artificielle?

"Quant à la neige artificielle, on l'envisage... avec prudence. Il y a le contexte économique qui nous freine. Les taux d'intérêt sont tellement élevés. Et après un hiver comme celui que nous avons traversé, ça semble moins urgent..." de dire M. Magnan.

Troisième centre de ski au Québec derrière le Mont Tremblant et le Mont St-Anne — on se compare avec Sutton — le Mont-Orford estime que le proche avenir est du côté de l'entretien et l'amélioration des infrastructures existantes. "Nous envisageons l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Ici, nous avons l'avantage également d'être un centre qui fonctionne douze mois par année", de conclure M. Magnan.

Mansoville

Au centre de ski Owl's Head, le directeur, M. Fred Korman, est d'avis que le centre traverse sa meilleure saison de ski. En fin de semaine, ce sont plus de 2.000 skieurs qui dévalent habituellement les 19 pistes de l'endroit. La semaine, leur nombre se situe autour de 300 à 500 par jour.

"Nous pourrions accroître fortement ces chiffres sans avoir à modifier nos infrastructures. Nos remonte-pentes peuvent desservir 5.800 personnes à l'heure."

Interrogé sur les modifications ou les investissements à court terme à son centre, M.

Korman déclare qu'il n'y a pas de grands projets.

North-Hatley

Enfin, le centre de ski de Montjoie, comme l'explique M. Robert Nadeau, a été pris de court par un hiver hâtif mais s'est vite rétabli par la suite afin de connaître une saison exceptionnelle. Au début de mars, le centre accueillait son 15.000e skieur de la saison.

Là, on accuse un taux de fréquentation très faible les soirs "parce que peu de skieurs savent que nous avons l'éclairage au mercure sur 8 des 17 pistes. Mauvaise publicité sans doute."

Néanmoins, on évalue à environ 40 pour cent le taux d'utilisation de ce centre estrien qui a été le premier à posséder sa propre machine à neige artificielle. "Mais même lorsqu'on connaît une saison pourrie comme celle d'il y a deux ans, on n'utilise pas la machine. Elle coûte trop cher d'utilisation. On préfère fermer..."

Améliorer

Par ailleurs, le document du ministère des Loisirs sur le ski alpin au Québec, offre et demande, établissait le taux de fréquentation des centres de ski de la région à 22 pour cent comparativement à une moyenne nationale de 25,5 pour cent. Aussi, il déclarait qu'il ne fallait pas investir dans de nouveaux centres de ski

mais voir à améliorer les infrastructures existantes afin de les rendre plus attrayantes.

"Compte tenu de la situation actuelle du ski alpin, il est raisonnable de croire que le dévelop-

pement éventuel de ce secteur d'activité passera davantage par une phase de consolidation

plutôt que par une phase d'expansion", conclut-on dans ce rapport publié début février.

VENTE DU PRINTEMPS

PRIX JAMAIS VUS!

TELECOULEURS VIDEO

CAMERAS MAGNETOSCOPES

ZENITH

IDEAL POUR LE CHALET SPECIAL \$450.

GARANTIE 3 ANS pièces et services

VASTE CHOIX

OFFREZ-VOUS LE PLUS COMPLET DES VIDEO, ULTRA COMPACT. FONCTIONNE SUR PILES AC/DC.

CONSULTEZ DES EXPERTS

VIDEOTECH INC.

910 King O. SHERBROOKE 466 Main O. MAGOG 190 Lindsay DRUMMONDVILLE

POUR VOS PREMIERS POINTS!

Débutantes! Profitez de la Vente Surboum et faites vos premiers points, grâce à la Fashion Mate® 247 spécialement conçue pour vous.

- cannette à l'avant se plaçant d'un seul mouvement • pied presseur à enclenche
- trois positions de l'aiguille
- capacité de coudre élastiques et tissus extensibles



Au prix Surboum de **139⁹⁵**

Le meuble Sherbrooke modèle 339

*Marque déposée de THE SINGER COMPANY Usager inscrit. La Compagnie Singer du Canada Ltée *Le prix peut varier

SINGER

LA SENSATIONNELLE SUPER VENTE SURBOUM DE SINGER

Disponible dans ces magasins seulement:

- | | | | |
|---|--|---|---|
| CENTRE-VILLE
69, King ouest
567-5241 | CARREFOUR DE L'ESTRIE
563-3755 | CARREFOUR FRONTENAC
Thetford Mines
335-3959 | WEEDON
394, 2e Avenue
877-2493 |
| COATICOOK
113, rue Child
849-2804 | MAGOG
67, rue Hall
843-6118 | LES GALERIES DRUMMOND
Drummondville
472-2703 | |

LES BIJOUTIERS PEOPLES

CHAÎNES ET BRACELETS EN OR

Règle générale, les bijoux aux prix Peoples sont plus bas que ceux aux prix de solde ailleurs.

AUX PRIX PEOPLES

Venez faire un choix de notre vaste gamme.

Aujourd'hui, vous trouverez un choix exquis de chaînes et de bracelets en or 10 et 14 kt. Vous avez le choix des modèles les plus populaires - cordelette, serpentine, à maillons carrés, cobra, pour n'en nommer que quelques uns. Vous avez aussi un choix de longueurs et de poids. Ces bijoux donneront un ton d'élégance à toute occasion. Qualité hors pair. Valeur exceptionnelle. Des épargnes Aux Prix Peoples de 17,50 \$

Satisfaction garantie

Quelques uns des modèles illustrés ne sont pas offerts dans certains magasins.

AUX PRIX PEOPLES

Profitez de nos superbes aubaines tout au cours de l'année.

LES BIJOUTIERS PEOPLES⁺

Des achats hors pair chez les diamantaires par excellence

CARREFOUR DE L'ESTRIE
Sherbrooke

L'aménagement de terrains de camping au parc Frontenac pourrait commencer à partir du 1er avril

THETFORD-MINES (FG) — Les travaux d'aménagement de terrains de camping au parc Frontenac devraient s'amorcer au cours de l'exercice financier du gouvernement québécois débutant le 1er avril pour prendre fin lors de la période suivante, en 1983-84.

Si tout va comme le prévoit la programmation de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), les travaux d'aménagement

de 4.4 millions \$ dans le parc Frontenac, près de Thetford-Mines, entrepris en 1978-79, prendront fin en 1983-84.

Ce site touristique a été retenu en 1978 comme prioritaire dans le cadre d'une entente auxiliaire Canada-Qué-

bec; laquelle prévoyait des investissements de 4.4 millions \$ pour l'aménagement et l'accueil des touristes. A cette fin, le gouvernement fédéral s'engageait à verser 60 pour cent de la somme, soit 2.64 millions \$, contre 1.76 million \$ pour le provincial.

Depuis la signature de l'entente, en avril 1978, un relevé du responsable du dossier à l'Office de planification et de développement du Québec, à Québec, indique qu'au 31 mars 1981, 2.1 millions \$ sur les 4.4 millions \$ avaient été investis. Ce sont essentiellement des infrastructures de base qui ont été réalisées: construction de routes et de stationnements; aménagement de plages donnant sur le lac St-François, d'aires de pique-nique et de sentiers pédestres (pouvant servir au ski de fond); construction de bâtiments divers et d'une capitainerie pour la voile.

niel, où 150 sites doivent être aménagés. De plus, à cet endroit, une route d'accès doit être construite.

Dans le secteur de St-Praxède, 50 sites seront installés et à La Réserve,

Centre régional de voirie à Black-Lake: appui sans réserve de la Chambre de Thetford

THETFORD-MINES (PS) — C'est un appui sans réserve que la Chambre de commerce de Thetford-Mines vient d'accorder à la ville de Black-Lake dans ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec pour accélérer le dossier d'implantation d'un centre régional de voirie dans le parc industriel de Black-Lake.

Le président de l'organisme, M. André Fréchette, soutient que le ministre doit livrer la marchandise. "Il doit respecter ses engagements en procédant à la mise en place des installations qu'il avait lui-même prévues dans le parc Cité Providence à Black-Lake." M. Fréchette déplore les longs délais encourus par le ministère de-

puis l'achat du terrain surtout que le projet semble remis en question. Selon lui, certains propos laissent entendre que toutes les opérations du ministère, dans le district, seraient regroupées à Plessisville.

Il soutient que la région de l'Amiante ne peut se permettre de perdre les emplois actuels et futurs du ministère des Transports. "Il faut alors suivre le mouvement mis de l'avant par la ville de Black-Lake et obtenir du ministère, à court terme, la construction du centre de service dans le parc industriel."

merce appuiera toute initiative en ce sens puisqu'il s'agit d'un élément non négligeable sur le plan des services et du développement économique de la région. De plus, compte tenu de l'état lamentable du réseau routier, il semble évident à M. Fréchette que le centre des opérations doit être à proximité de ce réseau pour amenuiser les désavantages qu'il comporte.

Il espère que le ministère des Transports suivra, cette fois, les suggestions du député Gilles Grégoire et qu'il donnera suite au désir de la région quant à la concrétisation rapide du projet d'aménagement d'un centre régional de voirie à Black-Lake.

Il précise que la Chambre de com-

Entente de principe à la Caisse de Coleraine

COLERAINE (PS) — Les six employées de la Caisse populaire de Coleraine, syndiquées à la CSN, seront bientôt invitées à se prononcer sur l'entente de principe intervenue au cours des derniers jours entre les négociateurs patronaux et syndicaux, quant au renouvellement de la convention collective de travail.

Selon le conseiller syndical de la CSN à Thetford-Mines, M. Marc Routhier, il serait fort surprenant que les filles n'acceptent pas le nouveau contrat qui s'étendra sur une durée de 33 mois, du 1er juin 1981 au 29 février 1984.

Améliorations

L'entente de principe prévoit plusieurs améliorations importantes,

notamment au sujet des procédures de griefs, de la libération syndicale, de la prolongation du congé-maternité, des congés-maladie, de la hausse du paiement des assurances collectives par la partie patronale de 60 à 75 pour cent. En outre, par la mise sur pied d'un fond de compensation, la Caisse s'engage à couvrir tous les déficits encourus par ses employées, suite à des erreurs ou autres.

Au chapitre des vacances, les employées de la Caisse populaire de Coleraine bénéficient de trois semaines après une année de service, quatre semaines après six ans et cinq semaines après vingt ans. D'autre part, l'échelle salariale est majorée de 14 pour cent, avec effet rétroactif au 1er juin 1982, et sera haussée de

12 pour cent au 1er mars 1983.

Glanures thetfordoises

THETFORD-MINES (PS) — Dans le cadre d'un souper inter-club, qui se tiendra lundi le 29 mars courant à compter de 18h30 au Motel Le Provence, la Chambre de commerce de Thetford-Mines recevra les cardiologues Denis Coulombe et Charles Augustin. Ces derniers, à l'aide de diapositives, traiteront de la prévention des maladies du cœur. "Si votre cœur vous tient à cœur, soyez des nôtres."

Dans le cadre de la Semaine des garderies à but non lucratif, les dirigeants de la garderie Le Champignon de Thetford-Mines invitent toutes les personnes intéressées à visiter les locaux situés dans l'ancienne école St-Julie, près de l'église Notre-Dame, aux heures d'ouverture de la garderie.

Il y aura clinique de puériculture et d'immunisation contre DCT, polio, rougeole et oreillons cet après-midi de 14h00 à 15h00 à la sacristie de la paroisse St-Noël de Thetford-Mines et ce soir de 17h00 à 20h00 au bureau du service de médecine préventive, rue Pie XI à Thetford-Mines.

Maison des chômeurs: pas un centre de main-d'oeuvre mais un mouvement d'entraide

VICTORIAVILLE (DG) — La Maison des chômeurs de Victoriaville ne sera pas un centre de main-d'oeuvre parallèle mais un mouvement d'entraide pour les chômeurs, de déclarer M. Laval Côté, directeur du projet, lors de l'ouverture du centre.

La région des Bois-Francis est maintenant dotée d'une Maison des chômeurs dont les locaux sont situés au pavillon du Partage, à Victoriaville. Une subvention de 20,600 \$ a été accordée par le fédéral dans les cadres du pro-

gramme de développement communautaire pour assurer la viabilité du projet jusqu'au 27 septembre.

La subvention permettra de défrayer les salaires de trois permanents: Louise Nadeau, Laval Côté et Jean-Claude Roberge pour une période de 28 semaines. Après le nouvel organisme devra trouver des moyens d'autofinancement.

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

gramme de développement communautaire pour assurer la viabilité du projet jusqu'au 27 septembre.

La subvention permettra de défrayer les salaires de trois permanents: Louise Nadeau, Laval Côté et Jean-Claude Roberge pour une période de 28 semaines. Après le nouvel organisme devra trouver des moyens d'autofinancement.

Les permanents de la Maison des chômeurs ont précisé au cours d'une conférence de

pressions gouvernementales, d'organismes populaires et de mouvements de lutte contre le chômage.

Les sujets abordés traitent principalement les lois et problèmes liés au chômage, au bien-être social et sur certaines alternatives proposées par les gouvernements dans les programmes pour création d'emplois et le travail à frais partagés.

On prévoit également offrir une aide-technique pour les personnes qui auront des difficul-

tés par exemple avec les centres de main-d'oeuvre, à comprendre ou à remplir leurs cartes formulaires d'assurance-chômage.

La Maison des chômeurs, qui est située au 55 de la rue Monfette, veut également offrir une banque d'emplois pour des travaux d'été et orienter les gens en difficulté vers le système coopératif et d'entraide populaire en collaboration avec les organismes communautaires de la région.



La Maison des chômeurs des Bois-Francis invite les sans travail à se rendre au pavillon du Partage pour discuter de leur situation et agir, de commenter Laval Côté, Henri-Paul Labonté, de l'ACEF, Jean-Claude Roberge et Louise Nadeau.

L'ACEF a accepté de parrainer le projet de la Maison des chômeurs

VICTORIAVILLE (DG) — Au cours d'une conférence de presse qui marquait l'ouverture officielle de la maison des chômeurs, M. Henri-Paul Labonté de l'ACEF, a expliqué que son groupement a accepté de parrainer et d'appuyer le projet de la Maison des chômeurs parce qu'il est évident qu'il y a un grave problème de chômage dans la région.

"Que l'on prenne les chiffres officiels, que plus personne ne prend au sérieux, ou les véritables chiffres qui eux sont alarmants on se rend compte que la situation est catastrophique. Le Centre d'emploi a beau parler d'une statistique officielle de 14.8% on sait très bien que c'est au moins le double" de commenter le représentant de l'ACEF.

Mais ce qui est encore plus évident, ce sont les conséquences catastrophiques du chômage, vécues par les familles de notre région, de mentionner Henri-Paul Labonté.

Question de survie

"L'ACEF est à même d'en parler, puisqu'el-

le reçoit chaque jour des personnes en chômage pour consultation budgétaire. Pour ces familles inquiètes, leur maison, leur automobile sont en jeu. Souvent c'est une question de survie. Ces situations difficiles, de tensions et d'insécurité occasionnent des problèmes familiaux graves pouvant mener chez certains couples à la séparation".

Bref, de poursuivre M. Labonté, nous avons accepté d'appuyer le projet, parce que celui-ci provient de chômeurs et chômeuses décidés à prendre leur situation en main et à offrir un service d'aide aux familles victimes de ce grave fléau.

Nous appuyons donc un service d'entraide aux chômeurs pris en charge par des chômeurs et chômeuses. En ce sens, ce n'est pas nous collaborateurs à la mise sur pied d'un autre service en dehors de nos activités. Un nouveau service que nous croyons indispensable pour la population des Bois-Francis, de conclure M. Henri-Paul Labonté.

ÉPARGNEZ

"Des rabais hauts en couleurs!"

10 \$ (ou plus) gal.

...jusqu'au 10 avril 1982. FAITES VITE!

ÉPARGNEZ 10\$ GAL.

Peinture au latex Kem RÉG. 23.99\$ gal Solde **13.99\$**

ÉPARGNEZ 10\$ GAL.

Émail semi-brillant au latex Kem RÉG. 27.99\$ gal Solde **17.99\$**

ÉPARGNEZ 11\$ GAL.

Latex peu lustré Kem RÉG. 28.99\$ gal Solde **17.99\$**

ÉPARGNEZ 13\$ GAL.

Émail semi-brillant à l'alkyde Kem-Glo RÉG. 32.99\$ gal Solde **19.99\$**

ÉPARGNEZ 13\$ GAL.

Émail mat à l'alkyde Kem-Velours RÉG. 32.99\$ gal Solde **19.99\$**

GRATUIT!

Livret "Voici comment peindre les surfaces intérieures".

VOTRE MARCHAND PEUT VENDRE À DES PRIX INFÉRIEURS À CEUX INDICQUÉS. CETTE OFFRE EST VALABLE CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS SEULEMENT.



À deux pas de chez vous

Sherwin-Williams peinture et papier peint

310 King ouest, Sherbrooke, Qué.

(819) 566-6366

DEPOSITAIRES

Zellers	QUINCAILLERIE VICTORIA ENR. 682, rue Victoria, Sherbrooke, J1H 3J5 563-0566	LES INDUSTRIES BOWN INC. 28, rue Conley, Lennoxville, J1M 1L9 569-9978	MATERIAUX ST-ELIE INC. 17, St-Michel, St-Elie d'Orford, JOB 2S0. 562-1980	W.E. DIONNE & FILS Quincaillerie Plomberie, Chauffage 56, rue Child, Coaticook Tél.: 849-2451
----------------	--	---	--	---

Travail partagé

Pas de décision officielle à la Dominion Textile

DRUMMONDVILLE — Aucune décision n'a encore été prise à l'effet d'appliquer le programme fédéral de travail partagé à la compagnie Dominion Textile de Drummondville.

C'est ce qu'ont conjointement indiqué hier le directeur du personnel de l'usine, M. Ghislain Pelletier et le président du syndicat, M. Fernand

Chassé, ajoutant que le projet est présenté à l'étude et que les deux parties doivent se rencontrer lundi prochain pour analyser plus en profondeur ce programme visant à éviter des pertes d'emploi.

"Ce n'est pas la compagnie qui a amené cette possibilité aux employés, mais nous demeurons prêts à en discuter. De par la convention collective,

la compagnie s'efforce de garder ses plus anciens travailleurs à son emploi et nous continuerons à agir dans ce sens tant qu'il n'y aura pas de nouveaux développements," de dire M. Pelletier.

Le président du syndicat, M. Chassé, a renchérit les propos de M. Pelletier en précisant que les quelque 560 employés n'ont pris aucune décision en regard du programme fédéral de travail partagé, mais qu'ils ont confié à l'exécutif syndical de reconstruire la direction de l'usine et d'établir les modalités si les deux parties s'entendent sur le sujet.

"Si tel est le cas, nous reviendrons

400 personnes attendues pour la 7e olympiade industrielle

DRUMMONDVILLE — Plus de 400 personnes du milieu industriel drummondvillois se réuniront dans la grande salle du motel Le Dauphin, vendredi, le 14 mai prochain, à l'occasion de la 7e olympiade industrielle tenue par le Club d'administration industrielle du Canada, chapitre de Drummondville.

Lors de cette soirée, qui, comme par les années passées, mettra fin aux activités annuelles du CAID et de la semaine de l'olympiade, six entreprises seront honorées de façon particulière pour avoir revalorisé l'industrie locale et accéléré l'essor économique de la région.

Une fois de plus, le comité de l'olympiade travaille avec acharnement dans la préparation de cette soirée qui se veut un succès à chaque année. Ce comité de huit personnes est présidé par M.

Pierre Camirand, qui est secondé de près par la présidente du CAID, Mlle Ghyslainne Cusson.

C'est par ailleurs, M. Raymond A. Chevrier, vice-président des fibres et tissus de la compagnie Celanese Canada Inc. qui agira à titre de président d'honneur de cette olympiade. De plus, M. Pierre McDonald, premier vice-président de la région Québec de la Banque de Montréal, sera le conférencier invité pour la soirée.

Rappelons que les récipiendaires de l'an dernier furent Celanese Canada Inc. (médaillon d'or), Venmar Inc. (médaillon d'argent), Destel et Jaldes Inc. (médaillon de bronze), Technova Inc. (mention d'honneur), Wic Inc. (trophée Benoit Laflamme) et Estampillages R.B. Inc. (trophée CAID).

Front commun syndical en vue de la manifestation du 3 avril

DRUMMONDVILLE — Les mouvements CSN, CEQ, FTQ, CUSP et le comité des sans-emploi ont récemment mis leurs efforts en commun dans un même comité afin de préparer la manifestation du 3 avril prochain qui aura lieu dans la métropole.

Estimant la situation actuelle de catastrophique, le comité a vertement dénoncé en conférence de presse les politiques du gouvernement québécois, lequel, souligne-t-on, a réduit l'impôt sur les revenus des compagnies et remet à celles-ci le double de ce qu'elles versent en impôts, "ce qui correspond à près de la moitié du déficit budgétaire du Québec," a précisé l'un d'eux.

Ajoutant que le gouvernement a aussi consacré d'énormes sommes à l'achat d'actions dans de grosses com-

panies, le comité soutient que les moyens financiers existent, mais que le gouvernement n'entend pas les faire servir aux besoins des travailleurs.

Relance

Face à cette situation, le comité revendique qu'un programme de relance s'impose à bref échéance.

Celui-ci pourrait, dit-on, se traduire par la mise sur pied de programmes de création d'emplois et de soutien à l'emploi, une pleine indexation des salaires au coût de la vie pour tous les travailleurs, une hausse du salaire minimum, le maintien des divers programmes sociaux et de l'éducation, la réduction des taux d'intérêt et l'accès plus facile à la syndicalisation.

Mobilisation

En regard de la manifestation du 3 avril prochain (départ du parc Lafontaine pour se rendre au bureau du premier ministre, rue Dorchester), le comité constate que c'est par la mobilisation que les travailleurs et travailleuses ont obtenu leurs droits dans le passé et qu'il faut continuer dans ce sens.

A cet effet, le comité considère que cette manifestation sera un pas de plus vers cet objectif et invite toute la population de Drummondville à se rendre à Montréal, où pas moins de 50,000 personnes sont attendues.

Plusieurs autobus ont été réservés et le transport sera gratuit. Le départ s'effectuera du marché public à 10h15.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

alors devant l'assemblée et procéder à un vote s'il y a lieu," a dit M. Chassé.

On sait que la Dominion Textile a procédé la semaine dernière à 90 nouvelles mises à pied, dont 65 dans la section des tissus à vêtement. Au total, 261 personnes ont déjà perdu leur emploi en l'espace de quelques semaines.

La Cour des miracles demande à Garon l'arrêt des saisies de terres

DRUMMONDVILLE — La Cour des Miracles des Cultivateurs, qui regroupe des agriculteurs de la région de Drummondville qui se disent lésés dans leurs droits par le gouvernement, a entamé hier une nouvelle démarche en adressant un télégramme au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon.

Cette missive, formulé par le Grand Commandeur M. Gérard Chamberland, demande à M. Garon et au gouvernement l'arrêt immédiat de toute saisie de terres, animaux et instruments aratoires appartenant à des cultivateurs québécois actuellement aux prises avec des difficultés financières.

"Outrage insensé"

M. Chamberland indique dans son

télégramme que ces saisies constituent un outrage insensé au patrimoine agricole québécois, un énorme gaspillage d'énergie humaine et une hypothèque inutile dans l'avenir social du Québec.

Pour la CMC, cet envoi constitue une nouvelle forme de protestation et ne se veut sûrement pas la dernière pour ces cultivateurs qui se consacrent à la survivance de l'agriculture.

On sait que ce mouvement, qui a déjà procédé à des remises symboliques de terres à leurs anciens propriétaires et effectué une manifestation au bureau de l'aide sociale à Drummondville, s'est récemment rendu en Ontario pour s'associer à la Eastern Ontario Survival Association et a également rencontré l'exécutif de la Canadian Farmers Survival pour faire front commun sur les problèmes de la classe agricole.

Père exaspéré: 25 \$ d'amende

DRUMMONDVILLE — Parce que le bébé braillait et qu'il ne savait plus quoi faire, parce que c'était la nuit et qu'il avait beaucoup bu de boisson, un père de famille de Drummondville s'est décidé d'aller chercher du secours d'une façon un peu spéciale.

Il est descendu chez les voisins d'en bas et s'est mis à tenter d'ouvrir la porte extérieure. Comme elle lui ré-

sistait, il se mit à donner tant de coups d'épaule que la porte céda et le cadras avec... Il commençait à enfoncer la deuxième porte quand la police arriva.

Accusé de méfait, le père de famille se montrait très repentant au palais de justice. Le juge Drouin lui a donné une chance: 25 \$ d'amende à condition que le coût de la porte, environ 100 \$, soit remboursé.

Poste de distribution Acton

Contrat de 377,364 \$

ACTON VALE — Hydro-Québec vient d'accorder un autre contrat pour la construction de l'important poste de distribution d'électricité Acton d'Acton Vale.

Il s'agit du contrat de 377,364 \$ accordé à la firme Simard-Denis de Montréal pour l'installation électrique initiale et des travaux connexes de génie civil.

Ce poste, qui sera construit au cours de l'été pour être mis en opération à l'automne, est estimé à plus de 2 millions \$. L'électricité vient du poste Hériot de St-Nicéphore avec un voltage de 120 Kv et sera transformé au poste Acton à 25 Kv pour distribution dans la région immédiate d'Acton Vale. Il s'agit d'une nouvelle construction attendue depuis longtemps à Acton Vale: la réalisation du projet a été autorisée récemment par Hydro-Québec.

Femmes collaboratrices: assemblée le 31 mars

DRUMMONDVILLE — L'Association des femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise à but lucratif (AFC) tiendra son assemblée générale annuelle à Drummondville le 31 mars.

Environ 150 femmes collaboratrices, provenant de tout le Québec, sont attendues à cet événement où les membres établiront les priorités d'action pour l'année à venir.

Selon Mme Rita Grisé, animatrice régionale et responsable de la rencontre annuelle, l'Association, fondée il y a deux ans, jouit déjà d'un prestige considérable dans le Québec.

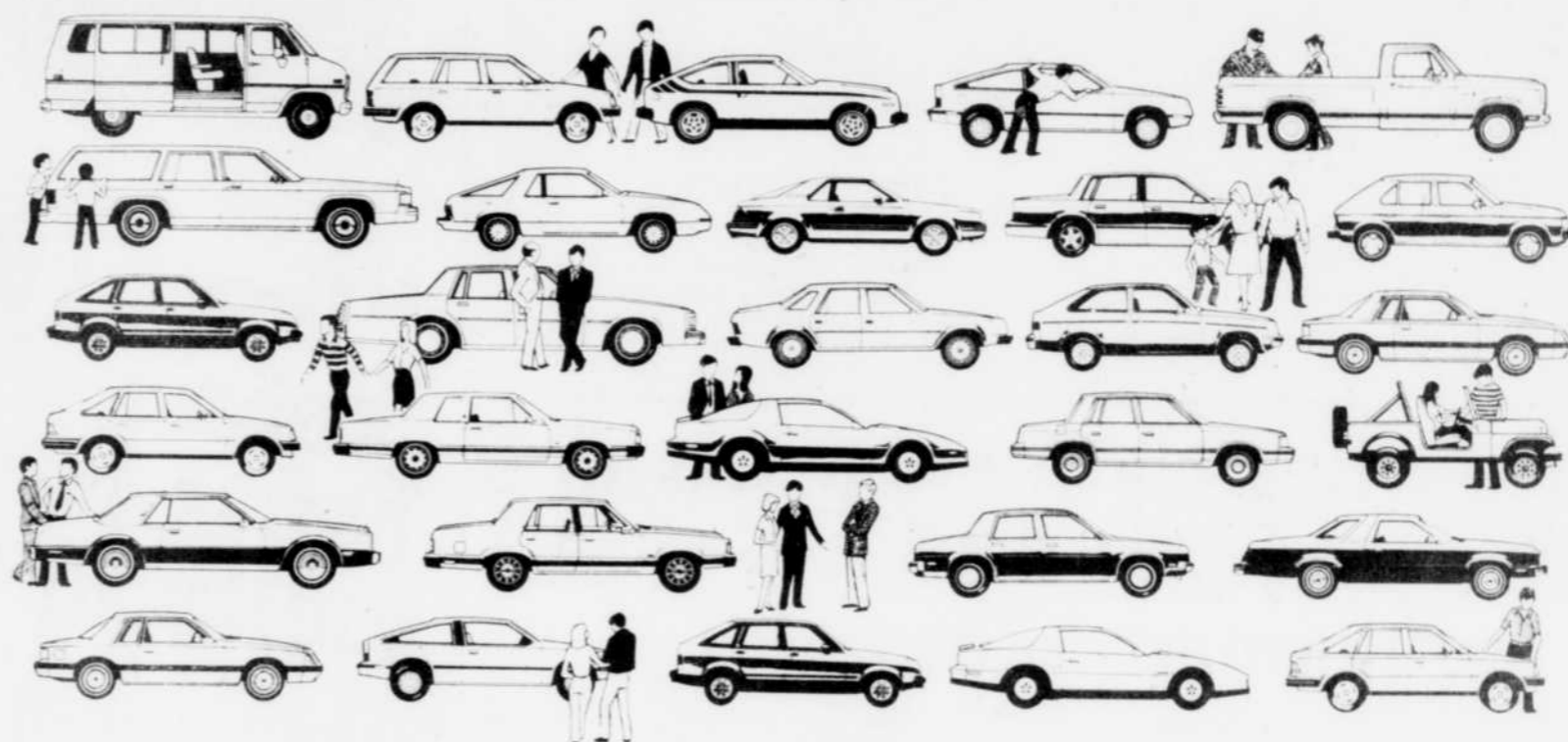
La rencontre, qui se tiendra au Motel Universel de 9 heures à 17 heures, a reçu l'appui des autorités de Drummondville qui y déléguera un représentant.

Les conseillers se disent conscients du problème du Centre St-Louis de Gonzague

DRUMMONDVILLE — En réponse aux demandes, les conseillers Edward St-Pierre et Jean-Marie Boisvert ont déclaré que le conseil était, quoi que certains en pensent, conscient du problème du Centre St-Louis de Gonzague et qu'une rencontre devrait se tenir la semaine prochaine avec tous les intervenants afin de trouver une nouvelle terrain d'entente.

"Cependant, il n'en demeure pas moins que cela représente un dossier chargé et que cette prochaine réunion ne signifie pas pour autant l'assurance absolue de la survie du centre. Mais, il y a moyen de s'entendre et nous allons tout faire en notre pouvoir pour trouver une solution possible," de dire M. St-Pierre, ajoutant que le conseil avait, lors de son colloque sur le budget tenu à Granby, maintenu le statu quo sur sa subvention de 14,000 \$ accordée au centre, alors qu'on prévoyait au départ l'effacement, ce à quoi M. Tardif a rétorqué que les besoins s'évaluent maintenant à 31,000 \$.

Tous comptes faits



je choisis une voiture nord-américaine!

Nous sommes persuadés que l'achat d'une voiture nord-américaine constitue votre meilleur choix et ce, pour de bonnes raisons. D'abord, il relance notre économie en donnant du travail aux Canadiens. Il vous permet de rouler au volant d'une bonne voiture. Enfin, les nouveaux modèles de voitures et de camions légers sont conçus avec une précision et un soin jamais égalés dans notre industrie automobile.

Sous-compacts et compacts
(Modèles avec boîte de vitesses automatique excluant les moteurs Diesel; consommation combinée ville route)

Nord-américaines: 25,7 à 41,5 mi/gal
Importées: 25,5 à 42,1 mi/gal

Coupe
La coupe des voitures nord-américaines rejoint les normes mondiales. Un large éventail de nouveaux modèles arrive régulièrement sur le marché dans le but de satisfaire les goûts et les besoins de chacun. Voyez l'équipement facultatif. Les fabricants nord-américains vous offrent la possibilité de commander la voiture répondant à vos exigences.

Avant de choisir votre nouvelle voiture, considérez les points suivants:

□ Economie de carburant
Les nouveaux moteurs bien conçus et extrêmement efficaces, la diminution de poids et l'amélioration de l'aérodynamisme permettent

d'obtenir une meilleure cote de consommation d'essence. Par exemple, une étude récente a permis de démontrer l'excellente courbe de consommation des nouvelles voitures nord-américaines.

□ Coupe
La coupe des voitures nord-américaines rejoint les normes mondiales. Un large éventail de nouveaux modèles arrive régulièrement sur le marché dans le but de satisfaire les goûts et les besoins de chacun. Voyez l'équipement facultatif. Les fabricants nord-américains vous offrent la possibilité de commander la voiture répondant à vos exigences.

□ Qualité de l'assemblage et de la finition
La qualité des voitures nord-américaines s'est grandement améliorée au cours des dernières années, notamment au chapitre de la durabilité par l'emploi accru de l'acier galvanisé. Des statistiques

complètes entre 1966 et 1979 révèlent que le taux de rappels des voitures nord-américaines est de loin inférieur à celui enregistré pour les modèles d'importation.

Sources: Transport Canada, Travailleurs unis de l'automobile, gouvernement de l'Ontario, Highway Loss Data Institute, Insurance Institute for Highway Safety, Motor Vehicle Manufacturers' Association et U.S. Department of Transportation.

□ Prix
C'est le moment d'acheter. Les fabricants nord-américains offrent actuellement leurs voitures à des prix intéressants.

□ Coûts
À long terme, les voitures nord-américaines sont les plus économiques. Aux États-Unis, les primes d'assurance coûtent plus chères pour les véhicules importés, on prévoit que la situation sera la même au Canada. En outre, les coûts d'entretien sont de 30 p. cent inférieurs à ceux des voitures importées.

□ Sécurité
Les statistiques sur les taux d'accidents mortels prouvent que vous êtes plus en sécurité dans une automobile nord-américaine que dans la plupart des voitures importées.

Et n'oubliez pas...
Avec l'achat d'une voiture d'importation, vous n'avez pas seulement l'économie canadienne.

étrangères a contribué, dans une large mesure, à cette situation. Par ailleurs, parmi les centaines de milliers de Canadiens travaillant dans des entreprises qui approvisionnent l'industrie automobile nord-américaine, plusieurs connaîtront des mises à pied. Dans l'industrie canadienne, un emploi sur sept est relié à l'automobile.

□ Réduction de revenus d'impôts
L'entrée de voitures étrangères au pays réduit les revenus d'impôts. En outre, la perte de production diminue les bénéfices, entraînant une baisse des impôts payés par les entreprises et les particuliers. Le Canada perd des millions de dollars en impôts, déficit que les contribuables canadiens doivent combler.

L'industrie automobile constitue l'élément moteur de notre économie. Des milliers d'entreprises, qui fournissent des pièces et des matériaux et assurent des centaines de milliers d'emplois, se trouvent menacées. Par exemple, à la Stelco, nous employons 23 000 personnes et plus de 20 p. cent de nos produits d'acier sont directement vendus à l'industrie automobile.

stelco
Chef de file de la sidérurgie canadienne

Au volant d'une voiture canadienne, on fait rouler l'économie du pays

CHLT TV
Lundi au vendredi 18 h 00

Le Monde

7

Prédictions de Claude Ryan devant des étudiants de l'université Laval

Des élections n'importe quand au Québec dès 1983

par Donald Charette

QUEBEC (PC) — Le chef du parti libéral, Claude Ryan, estime que le gouvernement est en si mauvaise posture que des élections pourraient être déclenchées n'importe quand au Québec dès 1983.

M. Ryan a fait cette prédiction devant plusieurs centaines d'étudiants



Claude Ryan

de l'Université Laval hier midi. "Mon pronostic c'est que le Parti québécois ne pourra pas s'accrocher au pouvoir cette fois-ci. A partir de 1983, des élections sont possibles", a affirmé le chef libéral qui était appelé à commenter des propos du premier ministre René Lévesque et du ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques-Yvan Morin.

Plus tard devant les journalistes, M. Ryan a été plus précis commentant, du même coup, les résultats d'un sondage publié hier dans un quotidien montréalais qui démontrait une très nette perte de popularité du parti au pouvoir.

"Cela confirme une impression que nous avons à l'effet que la popularité du PQ chute assez vite", de dire le chef du PLQ qui attribue cette situation, pour une bonne part, aux hausses de taxes contenues dans le dernier budget Parizeau.

Ce parti a fait la campagne électorale sur notre dos en affirmant que nous allions hausser les impôts et il décrète, quelques mois après, les hausses de taxes les plus désastreuses jamais vues au Québec, si bien que la population ne comprend plus rien de ce qui se passe, a soutenu M. Ryan.

Il croit en outre que le PQ est pris avec des contradictions inextricables, ce qui expliquerait également l'effritement de son appui populaire. "Par exemple, il poursuit plus que jamais son idée de faire l'indépendance, alors que la situation économique lui impose de collaborer avec le fédéral".

"Si on ajoute à cela l'état des finances publiques, a conclu M. Ryan, il semble que leur chaloupe ne pourra tenir la mer... ils ne dureront pas quatre ans".

Bourde

Le chef de l'Opposition s'était rendu sur le campus de l'Université pour donner un coup de main à son candidat lors des élections complémentaires du 5 avril dans Louis-Hébert.

On retrouve plus de 8.000 étudiants dans cette circonscription de l'ex-ministre Claude Morin.

Quelque 400 étudiants s'étaient massés dans une salle pour entendre les deux orateurs. Si nombre de jeunes libéraux se trouvaient dans la salle, on dénombreait également de nombreux sympathisants du PQ.

M. Réjean Doyon, candidat libéral à l'élection, a invité les étudiants à servir un avertissement au PQ qui les considère comme une clientèle acquise d'avance, d'autant plus que le gouvernement n'est pas en danger lors d'une partielle.

Mais il devait provoquer des murmures et des rires quand, dans une envolée oratoire, il a lancé "Le bon d'emploi promis par le PQ c'est de la bouillie pour les chats, ils vous prennent pour plus innocents que vous l'êtes".

Quant à M. Ryan, il a déclaré en présentant son candidat qu'il avait été prévenu que celui-ci lui poserait des difficultés, avant d'ajouter qu'il avait été rassuré par les conclusions de la Commission des droits de la personne.

Le récent sondage de Sorecom vise à manipuler l'opinion québécoise

- René Lévesque

QUEBEC (PC) — Le sondage du Centre d'information sur l'unité canadienne vise "à manipuler l'opinion publique québécoise pour préparer la venue de sa Majesté et voir si on n'applaudirait pas au hold-up constitutionnel", a affirmé mercredi le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

M. Lévesque commentait devant la presse le récent sondage Sorecom commandité par l'organisme de promotion du fédéralisme et selon lequel le taux d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement québécois atteindrait 55 pour cent.

M. Lévesque s'est étonné qu'Ottawa mène de tels sondages à même les fonds publics alors qu'au Québec, le Parti québécois procède à de tels relevés à partir des fonds du parti.

"Je me demande comment on réagirait si notre gouvernement se permettait de dépenser à go-go des milliers de dollars de fonds publics pour sonder la popularité de M. Trudeau et de la clique qui l'entoure", a dit M. Lévesque.

Le premier ministre s'est demandé quelles seraient les réactions si le Québec payait un son-

dage à même les impôts des contribuables pour faire des sondages en Ontario sur la popularité du premier ministre Davis, ou en Alberta sur celle de M. Lougheed.

Comparaison

M. Lévesque a reconnu une donnée du sondage Sorecom. C'est celle qui indiquait en janvier dernier un degré de satisfaction de 38 pour cent face au gouvernement.

Toutefois, les sondages menés par le Parti québécois, que M. Lévesque juge aussi précis que ceux de Sorecom, indiquent qu'entre 43 et 45 pour cent des québécois appuient actuellement l'option de la souveraineté.

Rumeur de divorce de René Lévesque: très hautement prématurée

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. René Lévesque, a demandé mercredi aux journalistes de cesser de "harceler" son attachée de presse, Mme Catherine Rudel-Tessier, au sujet d'une rumeur de divorce qui impliquerait le chef du gouvernement.

Cette rumeur est "niaiseuse et très hautement prématurée" a dit M. Lévesque.

Il a indiqué que des journalistes, notamment ceux d'une station radio-télévisée privée anglaise de Montréal, le harcelaient à ce sujet.

M. Lévesque a fait valoir qu'il s'agissait de sa vie privée.

Un porte-parole de son bureau avait qualifié de "farfelue" la rumeur en janvier dernier, après qu'un journal à potins, Echos-Vedettes, en ait fait état dans ses pages. Ce porte-parole avait attribué la rumeur à des adversaires politiques qui voulaient entacher l'image personnelle de M. Lévesque.

M. Lévesque a épousé en avril 1979 Corinne Côté, citoyenne d'Alma au Lac-Saint-Jean, qui auparavant travaillait comme secrétaire à son cabinet.

Shell Canada pourrait fermer une de ses trois raffineries dans l'est

MONTREAL (PC) — Il se pourrait que Shell Canada ferme l'une de ses trois raffineries installées dans l'est du pays à cause du fléchissement de la demande de produits pétroliers, a indiqué mercredi le vice-président de cette société au cours d'une réunion d'analyses de finance.

Donald Taylor a expliqué que la demande étant à la baisse, l'industrie se retrouve avec une capacité de raffinage excédentaire en forte hausse. Il s'ensuit que l'activité des raffineries pourrait tomber au point de non-rentabilité à moins de condamner les unités les moins efficaces.

"Nous devons examiner sérieusement cette capacité par rapport à la demande projetée", a dit M. Taylor.

À l'issue de son exposé, les journalistes ont demandé à l'industriel laquelle des trois installations de Shell serait condamnée. La plus grande se trouve à Montréal, les autres à Sarnia et Oakville, en Ontario. M. Taylor a répondu qu'aucune décision n'avait été prise.

L'option

Shell se trouve devant l'option suivante: soit apporter des modifications à une raffinerie afin d'en réduire la capacité, soit fermer une des installations.

Quant aux licenciements de personnel qu'entraînerait l'une ou l'autre solution, M. Taylor a préféré ne rien dire à ce sujet pour le moment.

La raffinerie de Montréal tourne actuellement à 75 pour cent de sa capacité (125.000 barils-jour), celle d'Oakville (44.000 b-j) fonctionne à 50 pc. La troisième, à Sarnia, alimente l'installation pétrochimique de la compagnie et est donc moins touchée par la baisse de la demande de produits pétroliers.

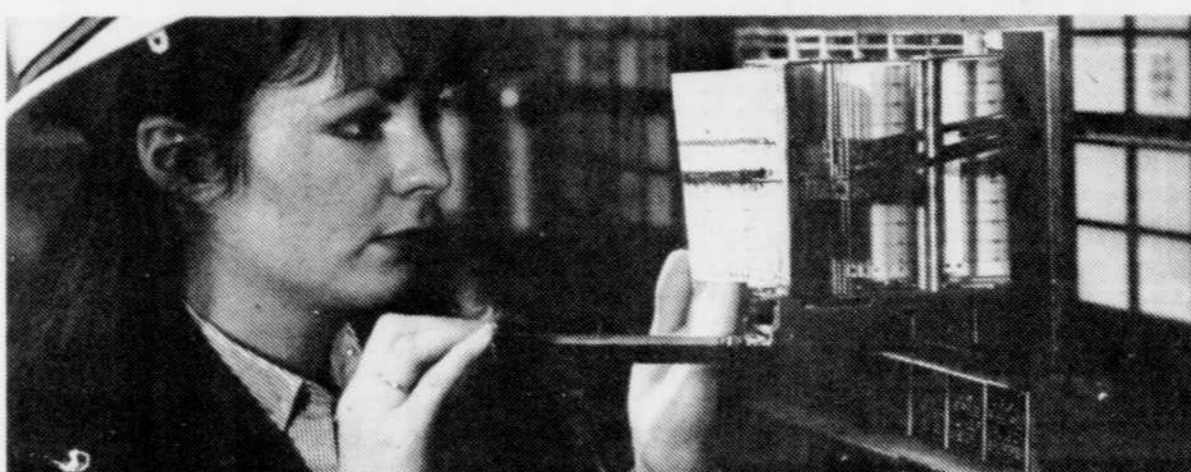
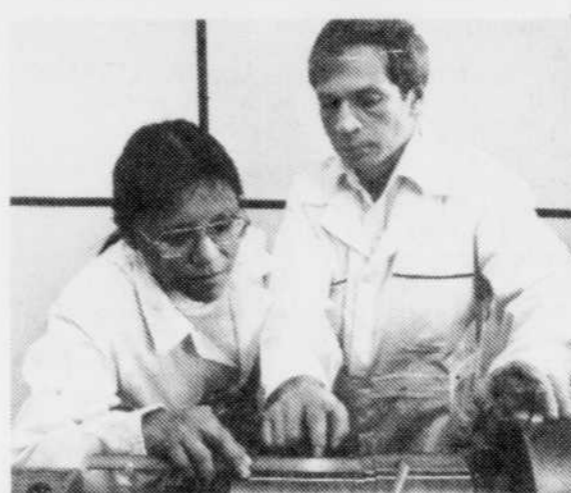
À l'idée lancée, que la fermeture aurait par conséquent lieu à l'usine de Montréal ou d'Oakville, l'industriel a refusé de dire laquelle des deux serait visée. Il a cependant concédé que c'était là aboutir à une conclusion logique.

Devant les analystes de finance, M. Taylor a noté que les activités en aval — la vente des produits aux consommateurs — connaissent une forte baisse. "La demande canadienne de produits pétroliers a touché un sommet en 1979, et de 1979 à 1981 elle est tombée de sept pour cent."

Pour les cinq prochaines années, Shell prévoit une nouvelle baisse de six pour cent au total. Elle sera concentrée en Ontario, au Québec et dans les Maritimes et compensée en partie par la croissance du marché dans l'Ouest canadien.

Quant à l'avenir du grand projet pétrolier Alsands en Alberta — une affaire de \$14 milliards — il est toujours incertain, mais une résolution sera prise "d'une manière ou d'une autre très bientôt", a dit M. Taylor.

Il a ajouté qu'une réunion du consortium Alsands aurait lieu à la fin du mois à ce sujet. Shell a un intérêt de 25 pour cent dans cette entreprise.



Pourquoi ces gens sont-ils si en demande?

Il y a des emplois au Canada. Mais ils restent vacants parce qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. La technologie se développe très rapidement dans certaines industries.

Si le Canada veut rester dans la course sur le plan international, nous nous devons de faire face aux défis que pose le marché du travail.

C'est pourquoi nous voulons informer nos jeunes des débouchés qui s'offrent au Canada dans les métiers spécialisés et les nouvelles technologies.

À Emploi et Immigration Canada, nous avons aidé des milliers de jeunes à découvrir des possibilités d'emploi insoupçonnées.

Les programmes du gouvernement fédéral contribuent à développer les compétences de ces jeunes. Les fonds spéciaux accordés aux cégeps permettent aux Canadiens de recevoir une formation répondant aux priorités du marché du travail.

Par ailleurs, presque tous les cours de formation professionnelle dispensés au Canada bénéficient, d'une manière ou d'une autre,

d'un apport financier du gouvernement fédéral.

Ainsi, pour maintenir un Canada toujours plus actif, nous aidons les gens à trouver l'emploi qui leur convient et les entreprises à obtenir la main-d'oeuvre qualifiée dont elles ont besoin.

Pour plus de renseignements, demandez la brochure «Sommes-nous prêts à changer?» en écrivant à: CHANGEMENTS, Ottawa, Ontario K1A 0J9

Pour un Canada actif.

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

CKTS 100

la meilleure musique



Un petit air de printemps

Un air chaud et printanier a donné hier à Stephen et Terry l'idée de profiter du printemps nouveau, à leur façon, dans un parc de Montréal. Pourquoi pas regarder le monde à l'envers...puisque partout le monde est lui-même à l'envers ?

Taxe-Action: 15,000 contribuables au moins attendus au Forum de Montréal

MONTREAL (PC) — Les organisateurs de Taxe-Action sont maintenant convaincus d'attirer pas moins de 15,000 contribuables au Forum, le 4 avril prochain, dans ce qui promet d'ores et déjà d'être la plus importante manifestation du genre au Québec.

Mercredi, les deux co-présidentes du ralliement, Mmes Hazel Lippe et Annette Duhamel ont confirmé que 5,000 billets ont déjà été vendus, avant même que paraisse la publicité dans les journaux. C'est le "père" du Tax Revolt Movement aux Etats-Unis, Howard Jarrett, à l'origine du fameux règlement 13 en Californie (règlement qui avait privé les élus du privilège de dépenser) qui sera le principal orateur, tandis que les deux co-animateurs de Face à Face, Jean Cournoyer et Mathias Rioux agiront comme modérateurs.

Invitations personnelles

Les dirigeants de Taxe-Action ont envoyé une invitation personnelle à tous les membres de l'Assemblée nationale du Québec, de même qu'ils ont réservé des fauteuils pour les trois chefs de parti, MM. René Lévesque, Claude Ryan et Jean-Marc Béliveau. Seul ce dernier a, jusqu'à maintenant, confirmé sa présence. Quant au maire Jean Drapeau, invité avec tous les membres du conseil, il a décliné l'invitation, ne fournissant aucun motif. Ce refus a été très mal perçu de la part des dirigeants de Taxe-Action. La présidente, Mme Lippe, a déclaré que M. Drapeau vient de rater une chance unique de participer au plus important meeting de sa carrière. "Ce n'est pas en refusant de rencontrer les contribuables mécontents que le maire de Montréal règlera le problème" a-t-elle commenté.

AU MASCULIN

Les cuirs tressés
À l'été 1982, la chaussure masculine diffère énormément par la venue d'empeignes tressées et la richesse des coloris qui ont un aspect vieilli. Tiré d'une collection exclusive, d'Italie, Kaki, marine, naturel.

\$86.

Simard & Voyer

Carrefour de L'Estrie

Motion de Parizeau condamnant les nouveaux arrangements fiscaux

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a saisi hier l'Assemblée nationale d'une motion condamnant la nouvelle loi sur les arrangements fiscaux du gouvernement fédéral. Cette motion dit que l'Assemblée nationale dénonce la teneur de ces arrangements "notamment en ce qui concerne la réduction des montants transférables au titre des programmes de santé et d'enseignement post-secondaire et l'intention du gouvernement fédéral d'intervenir dans ces programmes de compétence québécoise exclusive, ainsi que la quasi-gel du total des transferts fédéraux au Québec pour l'année 1982-83". Elle devrait être débattue au cours des prochains jours et il sera intéressant de voir la position qu'adoptera l'opposition libérale. Déjà, M. Claude Ryan, a pris ses distances avec le projet de loi fédéral qui établit les transferts pour les cinq prochaines années. S'il est d'accord avec la nouvelle formule de péréquation, il soutient qu'Ottawa aurait dû maintenir les transferts pour le financement des programmes établis au même niveau que l'an dernier. M. Ryan s'est également inscrit en faux contre la façon de calculer du fédéral qui inclut dans ses paiements de transferts les points d'impôt cédés au Québec depuis des années.

Hudson Transport: des marins ont commencé à crier lorsque l'eau a envahi le radeau

MONTREAL (PC) — Selon le deuxième officier du pétrolier Hudson Transport, des marins ont commencé à crier lorsque l'eau a envahi le radeau dans lequel ils avaient pris place et qui devait finalement couler. Deschênes, avocat de la commission d'enquête, lui a demandé s'il s'agissait d'une fuite dans le radeau ou du fait que les vagues étaient trop hautes. "J'ai reçu une vague en pleine face et deux autres dans la poitrine qui m'ont fait perdre le souffle", a poursuivi le témoin qui se souvient, même s'il faisait très noir, avoir vu d'autres marins bondir vers l'échelle, la rater et disparaître dans les flots. Vétéran de 15 années de travail à bord de bateaux grecs avant d'entrer au service de Halco (propriétaire du Hudson Transport), M. Boucouvalas a raconté que les mains lui gelaient.

Avec les coudes

"C'était difficile de grimper à l'échelle, j'ai dû m'y prendre avec mes coudes", a-t-il révélé. Le capitaine Russell Blais, qui était sur le pont, l'a aidé à franchir les derniers échelons.

Stade olympique: décision au plus tard après Pâques

QUEBEC (PC) — Le gouvernement devra prendre une décision au plus tard après Pâques au sujet du stade olympique, a fait savoir mercredi le premier ministre René Lévesque. M. Lévesque a admis que la question avait été abordée lors de la réunion hebdomadaire du cabinet, hier. "La situation est délicate et les gens vont hurler, que la décision aille dans un sens ou dans l'autre", a dit M. Lévesque. C'est le premier ministre qui a remplacé M. Claude Charron comme responsable du dossier olympique depuis que le député de Saint-Jacques a quitté le cabinet des ministres en février dernier.

La CEQ s'adresse aux parents: encart publicitaire dans plusieurs journaux

MONTREAL (PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a décidé de prendre les grands moyens pour s'adresser aux parents. La CEQ a rédigé un journal qui sera distribué à un million d'exemplaires en encart dans quatre quotidiens et une vingtaine d'hebdomadaires régionaux. En fin de semaine, le journal intitulé Ecole et vie sera encarté dans Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, La Tribune, de Sherbrooke, et le Progrès-Dimanche, dans la région du Saguenay Lac-Saint-Jean. Ce journal veut favoriser une plus grande communication entre la CEQ et la population: il paraîtra le mercredi suivant dans 18 hebdomadaires. Ce projet, une première pour la CEQ, a été piloté par le directeur des relations publiques et ancien président, M. Yvon Charbonneau. "L'objectif derrière ça est de rejoindre de manière directe le public le plus large possible et les parents qui ont des enfants dans les écoles", a affirmé mercredi M. Charbonneau. La centrale a choisi d'avoir recours à ce procédé plutôt qu'à de la publicité achetée à une agence parce qu'elle est davantage maître de la formule et les coûts sont sensiblement les mêmes. Le projet coûtera \$50,000 à la CEQ, soit \$30,000 environ pour la distribution et \$20,000 pour l'impression. Un autre numéro est en préparation et sera publié d'ici la fin de l'année scolaire.

Prestations d'aide sociale indexées le 1er avril

QUEBEC (PC) — Les prestations d'aide sociale seront indexées le 1er avril, conformément à l'indice du prix à la consommation pour les premiers mois de l'année. Il est prévu que les prestations, qui avaient été indexées de 8 pour cent le 1er janvier, le seront aussi le 1er juillet et le 1er octobre, conformément à la politique, inaugurée cette année, de les indexer à tous les trois mois. Par exemple, la prestation d'un adulte seul, qui était de \$357 au 1er janvier, passera à \$365. Celle d'un couple, sans enfant, passera de \$568 à \$581. Une personne seule, avec un enfant, qui recevait \$489 le 1er janvier, recevra maintenant \$499, de sorte qu'avec l'allocation familiale et le crédit d'impôt enfant, son revenu mensuel sera de \$544. Une personne seule, avec deux enfants, verra ses prestations passer de \$527 à \$538, et son revenu total à \$640. Les prestations d'un couple avec un enfant passeront de \$616 à \$629 et le revenu total à \$674. Dans le cas d'un couple ayant deux enfants, les prestations passeront de \$652 à \$666 et le revenu mensuel à \$768.

SICO

De la qualité à bon prix!

Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyde
Blanc titane
140-110
PAS PLUS DE

18,99\$

Email semi-lustré d'intérieur au latex
Super blanc titane
160-110
PAS PLUS DE

17,99\$

Email fini perlé d'intérieur à l'alkyde
Super blanc titane
150-110
PAS PLUS DE

17,99\$

Peinture mate d'extérieur au latex acrylique — Blanc Lys
160-110
PAS PLUS DE

16,99\$

Fini mat satiné au latex vinylo-acrylique d'intérieur
Super blanc titane
160-110

14,99\$* LE 4 LITRES

DECORATION **King** INC

1303 ouest, rue King Sherbrooke
567-9884
563-3855

CETTE SEMAINE dans la tribune

Perspectives LE MAGAZINE

Semaine du 27 mars 1982 / Vol. 24 No 13

LES VACHON: UNE FAMILLE SANS FRONTIERE